VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 31 JUILLET 1923 NUMERO 8

Adressez toute ...espondance à
"LA L..."
ABO...S:
Canada e... - - $2.00
Union P... - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

DES PLAINES DE LA RUSSIE DANS CELLES DE L'OUEST CANADIEN

Cinq cents Mennonites arrivent à Rosthern, Sask., fuyant le régime de la terreur russe. — Scènes touchantes à l'arrivée des "rescapés".

(Service spécial de la "Liberté")

Rosthern, Sask — Après un voyage de deux mois, cinq cents Mennonites nous sont arrivés des plaines de la Russie: avant-garde importante d'un groupe de dix mille qui doivent dire adieu au dur régime de la terreur russe pour venir jouir de la douce sécurité que leur offre la libre Amérique. Autant que possible ils émigrent par villages, de façon à pouvoir s'aider mutuellement et prendre soin des nombreux orphelins que leur ont laissés les guerres et les révolutions. Leur transport est l'oeuvre d'une organisation modèle que feraient bien d'étudier nos propres agents colonisateurs qui semblent avoir tant de misère à nous amener quelques familles chaque année.

Mettant fin à leurs querelles de chapelle et disputes de partis, les différentes sections de l'église mennonite au Canada s'adonnaient en commun, depuis plusieurs années, à l'oeuvre de miséricorde et d'aide à l'égard de leurs frères restés en Russie. Malgré les vexations, les taxes et les vols de toutes espèces dont ils étaient victimes de la part de l'administration bolcheviste, ils envoyaient argent, vêtements et nourriture. Ces oeuvres de charité avaient déjà dépassé la valeur de plusieurs millions de dollars. Lorsque le permis de s'en aller leur fut enfin accordé, une immense compagnie se fonda qui, de concert avec le C.P.R., réussit à organiser des convois réguliers. Tous les quinze jours un bateau entier de ces colons arrive en rade d'Halifax. Leur agent, M. Gerhardt Ens, un ancien député, est là pour les rencontrer, les guider et les accompagner vers les plaines de l'Ouest où ils sont distribués entre les différents groupes de Mennonites: Rosthern, Swift Current, Morden, etc.

Deux heures après le débarquement à Rosthern, tout ce monde était distribué, logé, casé. Nul besoin de salle d'immigrants et des services qui l'accompagnent. Automobiles et voitures étaient là par centaines, attendant depuis le matin, et pas un de ces nouveaux arrivés n'eut la peine de chercher un hôtel ou une maison de pension pour y prendre un repas ou retenir un lit le soir de son arrivée. Et c'était là un résultat appréciable lorsque l'on saura que rendus à Liban, leur port d'embarquement, il restait en tout et pour tout à ces cinq cents immigrants, dont plusieurs avaient été des millionnaires, la somme totale de cent piastres.

Après les formalités d'usage et les discours de leurs évêques et de leurs chefs, les barrières furent ouvertes et la foule des parents et amis se mêla à celle de ces "rescapés" de la révolution russe. Ce fut un moment d'indicible joie et d'émotion intense qui gagna tous les coeurs. Assistants ou participants, rares étaient les yeux qui ne pleuraient point. Orphelins et orphelines eurent comme les autres leur part de baisers et... de bonne fortune. Distribués dans les familles les plus à l'aise, on les revoyait quelques heures après dans les magasins et les échopes, échangeant leurs habits pauvres et hirsutes et leurs sandales de bois et de bouts de cuir, contre les articles de luxe dont leurs bienfaiteurs prenaient plaisir à les couvrir. Certaines mains refusaient longtemps ce que la pitié et la charité insistaient à offrir. On ne passe pas sans quelque hésitation d'une longue et extrême misère à un confort soudain et inattendu. Il y avait d'autres considérations:

Papa a été fusillé, maman est morte de faim, donnez-moi du noir, s'il vous plait.

Gardez ceci pour ma soeur qui a dû rester là-bas parce qu'elle n'avait pas d'habits pour sortir de la maison...

Il n'y a donc pas de pauvres ici...

Je vous fais grâce des récits inouis que chaque "rescapé" vous raconte. La litérature de la terreur russe laissera bien loin derrière elle les épisodes les plus sanguinaires de la révolution française.

J.-C. F.

LA LOI DE LA "MODERATION LEAGUE" DEVANT LA CHAMBRE

LA SESSION EXTRAORDINAIRE DURE MOINS DE TROIS JOURS

La loi a été adoptée presque sans amendement. — Le gouvernement nommera une commission aussi compétente que possible et la tiendra en dehors de la politique. — Il compte administrer la nouvelle loi avec justice et sans crainte, mais il a besoin de la coopération du peuple.

La session extraordinaire de la Législature du Manitoba, convoquée pour donner force de loi au bill de la "Moderation League", aura duré moins de trois jours. Inaugurée mercredi à 3 heures de l'après-midi, elle était prorogée peu après 11 heures vendredi matin.

Le gouvernement et les chefs des groupes de l'opposition avaient convenu d'écarter toute mesure étrangère au but spécial de la convocation et d'expédier le travail le plus rapidement possible. Bien qu'on se soit rendu compte de la faiblesse de certains points de loi, on a préféré l'adopter pratiquement telle qu'elle avait été acceptée par le vote populaire, quitte à lui faire subir quelques amendements à la prochaine session régulière.

Le discours du trône

Les galeries étaient pleines de spectateurs lors de l'ouverture. Cependant, à part la présence du lieutenant-gouverneur et de sa garde d'honneur, il n'y a eu aucune des cérémonies qui marquent ordinairement la première séance d'une session de la Chambre.

Voici le texte du discours du trône:

"Monsieur le Président,

"Messieurs les membres de l'Assemblée Législative du Manitoba,

"En vous souhaitant la bienvenue à l'ouverture de cette session spéciale, la seconde de la 17me assemblée législative, il me fait plaisir de me joindre à vous afin de remercier la divine Providence pour la promesse d'une abondante récolte et pour beaucoup d'autres faveurs.

"La matière qui va être soumise à votre considération pendant cette session est le résultat du récent referendum dans lequel une majorité des electeurs a exprimé la volonté qu'on donne force de loi au projet indiqué dans la cédule 1 de la loi passée à la dernière session de la législature, chapitre 38, lois du Manitoba, 13 George V.

"En conséquence de la mesure proposée, on vous soumettra également un bill pourvoyant aux fonds nécessaires à l'administration de la loi. Entièrement confiant dans votre sagesse et votre fidélité au devoir, je vous laisse à l'étude de la question pour laquelle vous avez été convoqués aujourd'hui à cette session qui, je l'espère, ne vous éloignera pas longtemps de vos importantes affaires."

Tous présents

Tous les députés sans exception étaient présents à leur siège. L'ex-premier Norris, malade depuis plusieurs mois, était assis au centre du premier banc de l'opposition. Son retour à la Chambre a été salué par tous les orateurs. A la tête du groupe ouvrier, on remarquait le nouveau chef John Queen, qui a remplacé F.-J. Dixon, démissionnaire.

Le coût du nouveau régime

Le bill des subsides demandait des crédits de $150,000 et $600,000 pour mettre en vigueur la loi du contrôle des liqueurs par le gouvernement. L'indemnité des députés s'élève à $100 chacun, soit $5,500 en tout. Il y a en outre une dépense de $1,000 pour les salaires des fonctionnaires et les dépenses de la session.

Le débat sur l'adresse

M. Charles Cannon (Mountain) propose la réponse au discours du trône qui est secondée par M. N.-A. Hryhorczuk (Ethelbert).

M. Bracken propose qu'un certain nombre des règles de la Chambre soient suspendues pour la durée de la session spéciale, selon le précédent établi à la session spéciale de guerre de 1914. M. William Ivens (Winnipeg) et M. Joseph Bernier (Saint-Boniface) s'y objectent. Ce dernier ne voit pas la nécessité de faire aucun changement et estime que l'on devrait s'en tenir aux règles générales suivies aux sessions régulières. Il ne devrait pas y avoir de précipitation, dit-il; les députés qui ont quelque chose à dire devraient avoir toute latitude de le faire.

La motion du premier ministre est néanmoins adoptée à mains levées.

M. Norris parle

L'hon. T.-C. Norris, le chef libéral, continue le débat sur l'adresse au début de la séance de mercredi soir. Dans une session spéciale, dit-il, il n'y a pas de place pour de longs discours. Le gouvernement a manifesté le désir de terminer le travail aussi vite que possible et il approuve entièrement cette attitude. Le peuple a donné aux députés un mandat pour établir une nouvelle loi des liqueurs. Après avoir fait l'historique de la législation des liqueurs dans la province, l'orateur assure que le Manitoba possédait l'une des meilleures lois de prohibition en existence, mais qu'on l'a trouvée trop oppressive et qu'elle est venue trop tôt pour que l'opinion publique fût pleinement disposée à l'accepter. Le résultat a été que 75 pour cent au moins de la population était convaincue que ce n'était pas un crime de violer la loi. Celle-ci a rencontré de la résistance passive aussi bien qu'active.

Pas la faute des gouvernements

La faillite de la loi de tempérance, dit M. Norris, ne peut être imputée au gouvernement actuel, pas plus qu'à son prédécesseur. Tous les deux ont accompli des efforts honnêtes pour la faire exécuter, mais ces efforts ont abouti à un échec.

Avec un fort sentiment populaire derrière lui, le gouvernement Bracken aura la tâche beaucoup plus facile. M. Norris n'est pas d'avis que la province ne devrait retirer aucun profit de l'administration de la nouvelle loi. Il s'agit là d'un revenu légitime, mais il devrait être regardé comme un actif accessoire au trésor.

Pas d'exagération!

L'hon. Bracken, premier ministre, faisant allusion au passage du discours du trône qui mentionne la perspective d'une abondante récolte, tient à condamner en passant les manchettes flamboyantes des journaux annonçant un rendement de 500 millions de minots. De semblables rapports sont peut-être de la bonne publicité pour le pays à l'extérieur; mais le chef du gouvernement est d'avis que la vérité pure et simple est assez bonne pour l'Ouest Canadien et que l'effet réel de telles exagérations serait de déprécier le prix du grain.

Coopération nécessaire

Abordant la question des liqueurs, M. Bracken déclare que le gouvernement a adopté dès le début à cet égard une politique franche. Maintenant que le peuple a parlé, un essai loyal va être donné à la loi et rien ne sera négligé pour assurer son succès. Le gouvernement sait que l'énorme majorité en faveur de la mesure est le fait de citoyens tempérés et modérés, mais qui veulent une loi que l'on peut mettre en vigueur. D'un autre côté, il faut que le peuple sache bien qu'il lui incombe la responsabilité morale d'obéir lui-même à la loi et d'aider le gouvernement à la faire observer. Il est absolument inutile d'adopter une loi qui n'a pour elle que 51 pour cent des électeurs. Une telle loi ne peut donner satisfaction et doit être finalement remplacée.

M. Bracken dit en conclusion: "Le but du gouvernement est de nommer une commission aussi forte que possible et d'en tenir la politique aussi éloignée que nous pourrons".

Le Sénat et les chemins de fer

En reprenant le débat sur l'adresse, M. Joseph Hamelin (Sainte-Rose du Lac) souligne la décision du Sénat au sujet de la construction des lignes d'embranchement dans l'Ouest. A la dernière session de la législature, on avait adopté une résolution demandant au gouvernement fédéral de poser les rails sur 20 milles de la nouvelle ligne au nord de Sainte-Rose. Ottawa avait fait droit à la requête; mais le Sénat a cru devoir tuer le bill et il en résulte de grands inconvénients pour les colons dans ce nouveau territoire. Il y a, au nord de Sainte-Rose, 200 familles prêtes à s'en aller si la ligne de chemin de fer n'est pas terminée. Un grand nombre de ces colons sont d'anciens soldats qui ont pris des terres à cet endroit sur la promesse formelle que le chemin de fer serait construit. M. Hamelin est convaincu que le gouvernement et le Sénat étaient d'accord pour rejeter la mesure.

La loi de tempérance reste en vigueur

En proposant la seconde lecture de la loi de contrôle des liqueurs, l'hon. R.-W. Craig, procureur général, déclare que la loi de tempérance continuera d'être en vigueur. A part quelques points, il n'y a rien de contradictoire dans les deux lois; elles devront être administrées en même temps et pour le moment il n'y a pas lieu de légiférer de nouveau pour écarter des difficultés possibles.

Avec justice et sans crainte

"Le programme du gouvernement, poursuit M. Craig, est d'administrer cette loi, aussi bien que la loi de tempérance du Manitoba, avec justice et sans crainte. Nous voulons avoir une commission composée des meilleurs hommes disponibles et nous la nommerons le plus tôt possible. La clef du succès dans l'administration de cette loi est la commission elle-même. Les commissaires devront être des hommes absolument incorruptibles; ils devront être au-dessus de toute influence, ouverte ou insidieuse; ils devront avoir la confiance du public et une compétence reconnue pour remplir la charge. Il y a des hommes dans la province qui possèdent ces qualifications, mais il n'y en a pas beaucoup qui accepteront une telle position. Il faudra probablement les retirer d'un autre bon emploi.

"... On dira à ces commissaires qu'il s'agit d'une affaire et qu'ils auront à la conduire comme leur propre entreprise. Un essai loyal sera donné à la loi et le peuple jugera en dernier ressort."

Les membres de la commission

En réponse à M. Haig, M. Craig dit que personne n'a encore été demandé pour devenir membre de la commission des liqueurs. On a fait des enquêtes sur la disponibilité de certains hommes, mais aucune offre n'a été faite.

M. Bernier et la charte de St-Boniface

M. Joseph Bernier propose la seconde lecture d'un bill pour amender la charte de Saint-Boniface. Il s'agit surtout de changer l'époque de la fermeture du rôle des impositions du 1er août au 1er avril. MM. Sanford Evans et Craig sont d'avis que la Chambre ne peut discuter ce bill qui prendrait trop de son temps. M. Bernier est convaincu du contraire. Il ne voit pas qu'il y ait nécessité de tant se presser et estime que c'est une erreur de vouloir procéder à la course. La discussion du bill est écartée.

Le salaire des commissaires

M. Taylor, chef des conservateurs, demande s'il est vrai que le gouvernement a l'intention de payer $15,000 par année au président de la commission. M. Bracken répond que cette information est sans fondement.

M. Bernier demande si les difficultés que rencontre le gouvernement dans la nomination des commissaires sont dues à la question du salaire. Le procureur général dit que la question du salaire n'a pas encore été réglée. Le choix des hommes le préoccupe plus que leur rémunération.

La session s'est terminée vendredi matin par l'assentiment royal du lieutenant-gouverneur à la loi de la "Moderation League" et aux autres mesures adoptées.

MGR FILIPPI EN TERRE SAINTE

Rome — Les intérêts du Vatican en Terre Sainte, particulièrement les Saints Lieux, seront dorénavant entre les mains d'un envoyé spécial. Monsignor Filippi, autrefois délégué apostolique au Mexique, vient d'être nommé à ce poste par Sa Sainteté. Il doit tenir une enquête minutieuse, puis faire rapport au Saint Père.

DES MILLIONS DE SAUTERELLES

Ponteix, Sask. — Les habitants de Ponteix et de la région environnante ont assisté au spectacle d'un nuage de sauterelles qui a passé au-dessus d'eux se dirigeant vers le nord-ouest. Il y en avait des millions. Les fermiers espèrent que les sauterelles, en émigrant ainsi, ne les ennuieront pas de sitôt. On dit que cette migration des sauterelles vers le nord a commencé au Texas il y a trois ans.

LE PRESIDENT HARDING A VANCOUVER

Il met en garde les Canadiens contre tout projet tendant à amener l'annexion aux Etats-Unis.

Vancouver — Le président Harding est descendu à Vancouver jeudi, à son retour de l'Alaska. Il est le premier président des Etats-Unis à fouler le sol canadien.

Le président a toujours eu une grande admiration pour le peuple canadien et il croit que sa visite servira à cimenter l'amitié de plus de cent ans qui a uni le Canada et les Etats-Unis.

L'épouvantail de l'annexion

Partant devant une immense foule au parc Stanley, le président Harding a dit:

"L'ancien épouvantail de l'annexion du Canada par les Etats-Unis est disparu de notre esprit depuis de nombreuses années.

"Dieu sait, continue-t-il, que nous pouvons vivre maintenant et que nous avons assez d'espace pour recevoir un autre cent millions d'hommes, avant d'en arriver à l'état où se trouvent plusieurs peuples de l'Europe.

"Si je puis me permettre de vous donner un conseil, n'encouragez jamais aucun projet tendant à amener l'annexion du Canada aux Etats-Unis. Vous êtes un des peuples les plus intelligents et les plus habiles du monde, mais je vous conjure d'y penser deux fois avant de vouloir entreprendre de gouverner le territoire qui s'étend des grands lacs au fleuve Rio-Grande."

Chacun notre route

"Non, suivons chacun notre route, par des chemins parallèles, nous aidant réciproquement. Tant que chacun de nos deux pays conservera son indépendance et reconnaitra celle de l'autre, ces chemins ne pourront être que les grandes routes du progrès et de la prospérité. La nationalité joue un rôle important dans la vie moderne. Notre voisinage nous commande cette coopération effective qui vient des poignées de mains données en bons camarades et de bonne foi.

"C'est dans cet état d'esprit qu'après avoir visité les pionniers de notre Alaska, je suis arrêté en passant pour saluer nos bons voisins du Canada; à ce pays plein de gloire, de jeunesse, de force et de beauté, au nom de ma patrie bien-aimée, je tends fraternellement les bras, tout reconnaissant de la belle réception que vous venez de me faire et je dis ces paroles de notre Rip Van Winkle: "Puissiez-vous vivre longtemps dans la prospérité."

Bons voisins

"Vous n'êtes pas seulement nos voisins, mais vous êtes aussi de bons voisins, dit M. Harding; nous nous réjouissons de vos progrès et nous admirons votre indépendance aussi sincèrement que nous apprécions votre amitié. Nous avons les mêmes idées, nous vivons la même vie, nous avons les mêmes désirs de nous entr'aider quand le besoin se fait sentir. Des milliers de vos braves jeunes gens ont donné leur vie pour conserver notre union. Beaucoup de nos jeunes Américains ont suivi le drapeau canadien pour aller combattre sur les champs de bataille de France avant notre entrée dans la guerre et un bon nombre d'entre eux dorment leur dernier sommeil à côté de vos jeunes héros.

Le président Harding est gravement malade

San Francisco — Le président Harding est tombé malade à Seattle et tout le programme de son voyage sur le Pacifique a été annulé. Il souffre de pneumonie. Son état est considéré comme assez grave, mais sa robuste constitution, croit-on, prendra le dessus.

La traversée de l'Océan en 5 jours et 20 heures

Le "Paris", de la Compagnie Générale Transatlantique, vient de faire la traversée de New York à Plymouth en 5 jours et 20 heures, battant son propre record.

VICTOIRE CONSERVATRICE DANS L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

L'opposition remporte 26 sièges sur 30. — Le premier ministre Bell est défait avec tout son cabinet.

Charlottetown — Les conservateurs ont remporté la victoire aux élections provinciales du 26 juillet. Le gouvernement Bell n'est sorti de la défaite qu'avec quatre sièges sur trente.

L'opposition s'est assuré les dix sièges dans le comté de King, dans lequel le chef conservateur, J.-D. Stewart, briguait les suffrages.

Dans le comté de Queen, le résultat a donné neuf conservateurs et un libéral.

Dans le comté de Prince, trois libéraux et sept conservateurs ont été élus.

Chaque membre du gouvernement Bell a été défait, et dans la plupart des cas par une grande majorité.

Le nouveau chef de l'opposition sera probablement A.-C. Saunders, de Summerside, qui aura à sa suite ses collègues W.-H. Dennis, dans le second district de Prince, Creelman McArthur, de Summerside, et J.-C. Irving, de Cherry Valley.

Message de M. Meighen

Halifax — M. Arthur Meighen a envoyé la dépêche suivante, après avoir appris le résultat des élections de l'Ile du Prince-Edouard:

"L'hon. J.-D. Stewart,
Charlottetown.

Cette expression prononcée de la confiance publique est un grand éloge pour vous. S'il vous plait acceptez mes félicitations.

(Signé) Arthur MEIGHEN."

Ce qu'on en pense à Ottawa

Ottawa — La victoire des conservateurs dans les élections provinciales de l'Ile du Prince-Edouard a été reçue avec plaisir mais sans surprise par les politiciens conservateurs d'ici. M. Arthur Meighen, chef conservateur, est absent; il est actuellement dans les provinces maritimes, et il n'y a eu aucun commentaire officiel sur les élections, mais le résultat est considéré très satisfaisant, surtout après la récente victoire conservatrice dans l'Ontario.

Dans les cercles libéraux, il y a eu naturellement des désappointements, mais on est plutôt disposé à considérer cette élection comme une question locale. Le premier ministre King était hors de la ville, et M. W.-S. Fielding, premier ministre suppléant n'a pas voulu faire de commentaires.

DRURY ACCEPTE A DEUX CONDITIONS

Toronto — Les candidats élus et battus des Fermiers-Unis de l'Ontario ont eu une réunion pour élire leur bureau. J.-G. Lethbridge, Middlesex ouest, présidait. La séance fut secrète, et ce n'est que plus tard qu M. W.-E. Raney ancien procureur général, donna le communiqué suivant:

"Des discours ont été prononcés par MM. E.-C. Drury, W.-A. Amos, M. Doherty, J.-J. Morrisson, R.-H. Halbert et plusieurs autres orateurs. M. Drury fit savoir qu'il accepterait d'être chef du parti comme on le lui avait proposé lors de la dernière réunion, mais à deux conditions: premièrement que la décision des Fermiers-Unis d'Ontario, membres du parlement, soit acceptée par tous les membres de la province; secondement, qu'un appel soit fait à toutes les classes de la société. Le premier ministre fit clairement comprendre qu'il n'accepterait pas d'être le chef d'un mouvement de classe.

Après une longue discussion, la résolution suivante, présentée par M. Oke et appuyée par M. Manning Doherty, a été adoptée: "Qu'un comité de douze membres, six choisis par les membres élus au parlement et six parmi l'exécutif de l'Association des Fermiers-Unis de l'Ontario, soit autorisé à envisager l'utilité de convoquer une convention provinciale des électeurs pour choisir leur chef et convenir de la politique à suivre."

QUINZE MILLE PERSONNES A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE

Belles cérémonies à l'occasion de la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle basilique. — Plusieurs miracles.

Sainte-Anne de Beaupré, P. Q. — Quinze mille personnes et plus ont visité, au cours de la journée du 26, le sanctuaire temporaire et les lieux de pèlerinage de Sainte-Anne de Beaupré. Jamais depuis le jour du couronnement de sainte Anne, la fête annuelle de la grande thaumaturge n'a été célébrée avec autant d'éclat et, tout à la fois, avec autant de piété et de recueillement.

La célébration de la fête de sainte Anne coïncidait, cette année, avec la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle basilique. Ces deux événements religieux ne pouvaient manquer de réunir une foule considérable de pèlerins. Ils étaient venus de partout, de la province, du Canada et des Etats-Unis.

La messe solennelle en plein air a été suivie de la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église. S. E. le cardinal Bégin présida cette cérémonie. Cette pierre angulaire a été donnée par la chorale locale des Enfants de Marie.

La fête s'est terminée par le pèlerinage annuel de zouaves de Québec sous le commandement du colonel-commandeur Rouleau.

Une foule considérable a pris part à ce pèlerinage.

Dans l'après-midi, après les belles manifestations religieuses du matin, les pèlerins et les malades se pressèrent sur le passage du saint Sacrement.

Leurs supplications et leurs prières touchèrent la grande thaumaturge qui accorda des faveurs signalées.

Les guérisons

Suivant une coutume suivie dans l'Eglise romaine, les RR. PP. Rédemptoristes ne confirment pas les guérisons avant d'avoir consulté les autorités religieuses et avant que la science ait été consultée. Cependant on rapporte les guérisons suivantes:

Mlle Nellida Dallaire, de Chicopee Falls, surdité; Henri Roberge, Holyoke, paralysie infantile; David Butler, de Holyoke, surdité; Brendan Ohenley, de St. Peter's Bay, épine dorsale; Mlle F. Arsenault, de Centre Bedeque, paralysie d'un bras; J. McGrath, de Saint-Jean, N.-B., paralysie d'une jambe.

Depuis le début de la saison, 37 pèlerinages et 22,000 pèlerins sont venus au sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Les reliques

Les anciennes reliques que l'on avait réussi à sauver de l'incendie ont apparu, aujourd'hui, à la foule des fidèles. La croix qui précédait le cortège date de 1814; la chasuble que portait S. G. Mgr Gagnon a été donnée en 1666 par Anne d'Autriche; le calice dont s'est servi le prélat vient de Mgr de Laval et a été apporté de France en 1670; six chandeliers, un crucifix en bois argenté, un encensoir et un bénitier en argent remontent à 1600 et à 1700.

TRAINS DE MOISSONNEURS POUR L'OUEST

Le premier convoi de moissonneurs pour l'Ouest partira de Montréal le ... août, à la gare Bonaventure, par le chemin de fer national; le même jour le Pacifique Canadien mettra des trains spéciaux à leur disposition à destination de l'Ouest. D'autres trains suivront jusqu'au 20 août.

Les récoltes de l'Ouest auront besoin, cette année, de 50,000 moissonneurs des autres provinces; Québec fournira un gros contingent.

PARIS A EU UN GRAND CONGRES EUCHARISTIQUE

Très belles manifestations de foi dans la capitale française.

Paris — Du 4 au 8 juillet se sont déroulées à Paris les belles manifestations du 4me Congrès Eucharistique National.

L'ouverture du Congrès, à Notre-Dame a été une très grandiose cérémonie. La présence de tant de cardinaux et d'évêques, la parole très distinguée et très surnaturelle de S. Em. le cardinal archevêque de Rennes, la piété des chants, le concours d'une foule immense et son frappant recueillement lui ont donné un cachet vraiment impressionnant.

En soirée, l'exécution du "Messie" de Haendel, a été fort réussie et, grâce au talent très personnel de "Pierre l'Ermite", son allocution de pensée si surnaturelle s'est trouvée bien encadrée dans le décor peu ordinaire du Trocadéro. La matinée de jeudi a été extrêmement édifiante, avec les messes de communion si nombreuses qui étaient annoncées et qui se déroulaient dans des églises absolument peuplées de gracieuses visions.

La première assemblée générale au Trocadéro a été une manifestation de foi vraiment triomphale. Le discours du P. Janvier, en particulier, a été admirable. Dans les églises et chapelles, les cérémonies, les adorations, les communions, les prédications se sont poursuivies avec fidélité.

Quatre très belles processions ont eu lieu. Deux, celles de la Madeleine et celle de Saint-François-Xavier, se sont déroulées en dehors des églises et ont sur certains points suspendu la circulation, ce à quoi la foule s'est prêtée très respectueusement sans incident. Au parc d'Auteuil et chez les Augustines de la rue de la Santé, on était dans de superbes parcs dans lesquels se sont déployés des spectacles dignes du ciel.

La deuxième assemblée générale a été marquée par une haute leçon théologique de Mgr Breton et un éloquent discours de Mgr Rumeau sur l'Eucharistie.

La clôture du Congrès, qui se trouvait le dimanche, fut pour Paris une journée de solennité religieuse inoubliable. L'interminable communion générale des hommes, à Notre-Dame, amenant des cinq nefs les communiants à la sainte Table, et la messe pontificale pour laquelle la vaste basilique se trouva trop petite furent d'impressionnantes scènes.

Mais l'après-midi surtout offrit un spectacle admirable par sa nouveauté et sa grandeur. Le soleil, se cachant derrière d'opportuns nuages, permit à une foule immense de stationner sans trop souffrir de la chaleur sur le vaste parvis de Notre-Dame, la place Saint-Michel, les quais et les rues adjacentes. Et, à l'heure fixée, 50 évêques, dont 40 en mitre et en crosse, 200 dignitaires du clergé, les Ordres pontificaux, commencèrent à défiler. Les évêques, précédant le Saint Sacrement, montèrent sur l'estrade qui garnissait le haut de la porte principale. L'incomparable cérémonie commença alors. La masse des fidèles faisait retentir tout le parvis de ses chants. Le cardinal lançait les acclamations et invocations de sa puissante voix, entendue malgré les vibrations solennelles du bourdon. Lorsque le cardinal, apparaissant tout à coup au milieu de la façade sous la verrière principale, sur la galerie des rois, éleva le Saint Sacrement et le fit acclamer par la foule sans fin prosternée, il y eut là des minutes inconnues, croyons-nous, au passé, profondément émouvantes et pleines d'espérance pour l'avenir.

Le soir, la butte de Montmartre était comme une fourmilière humaine d'où s'élevaient sans cesse des chants enthousiastes. Le dôme de Sacré-Coeur illuminé et les dômes de la basilique où le Christ bénit Paris de ces hauteurs embrasées fut, elle aussi, un moment inoubliable.

LE SENATEUR C.-P. BEAUBIEN SE FAIT VOLER EN FRANCE

Paris — Le "Petit Echo du Nord" établit le récit d'un vol dont le sénateur Charles-P. Beaubien, de Montréal, qui accompagne le convoi-exposition du Canada qui fait actuellement le tour de la France, a été victime.

Le vol, qui fut commis à la gare de Douai, fut particulièrement audacieux. Le sénateur Beaubien avait quitté Lille pour se rendre à Arras et il avait pris place dans un express qui arrêtait à Douai.

Il était assis dans le dernier compartiment d'un wagon de première et avait placé deux valises de cuir dans le filet. L'une contenait des vêtements et autres effets personnels. L'autre renfermait [illegible] et des lettres de crédit au montant d'un million de francs ainsi que divers articles de toilette. Entre Lille et Douai, il quitta son compartiment pour passer dans le wagon-buffet. Lorsqu'il retourna à son compartiment, un peu avant d'avoir atteint Arras, il constata que ses valises étaient disparues.

Arrivé à Arras, le sénateur Beaubien rapporta la chose au commissaire de police. Deux autres occupants du compartiment ont déclaré qu'un autre passager était débarqué à Douai avec trois valises. La police essaye de retracer le ou les voleurs.

Nouvelles brèves

EDMONTON — Le maire Duggan a décidé que les "roues de fortune" ne seraient plus tolérées dans la ville sous aucune condition.

SHEHO, Sask. — George Sinclair, un jeune garçon de 13 ans, a sauvé héroïquement deux compagnons qui allaient se noyer.

SASKATOON — Une tempête de grêle qui s'est abattue, mercredi, sur le district à cinq milles au nord-est de Herschel, Sask., a endommagé la récolte sur plusieurs fermes.

PARIS — D'après le "Matin", l'entrée de la Pologne et de la Grèce dans la "Petite Entente" sera le principal événement devant sortir de la conférence de la "Petite Entente" qui a lieu cette semaine à Sinia, Roumanie.

WELWYN, Sask. — Mme Susan Byers a été tuée instantanément et son fils gravement blessé lorsque le train a frappé leur automobile, arrêté subitement sur la voie ferrée.

SASKATOON — Wynyard ressemble aujourd'hui à un village bombardé des territoires dévastés de France, à la suite de l'incendie qui a balayé la section commerciale du village, mercredi soir. Les pertes totales sont estimées à $1,110,800, couvertes par des assurances d'environ $39,900.

WINNIPEG — William-T. Gray, propriétaire de l'hôtel Garrick, et James Tait, un jeune homme de Clarkleigh, Man., sont mort des suites d'un accident d'automobile arrivé samedi sur la route de Portage la Prairie. La machine a capoté et les deux occupants ont été pris dessous.

MONTREAL — La tuberculose continue de faire des ravages dans la province de Québec. D'après le dernier rapport trimestriel du Dr J.-W. Bonnier, chef de la statistique démographique, 848 personnes ont succombé à la tuberculose durant les trois derniers mois.

QUEBEC — Dix maisons et trois camps ont été incendiés à Saint-Valérien, comté de Rimouski. Un vieillard de 68 ans, Louis Beaupré, a été cerné par les flammes dans la forêt et a été brûlé vif.

PARIS — La France et la Belgique sont d'accord pour envoyer une note conjointe à la Grande-Bretagne insistant sur la fin de la résistance passive de la part de l'Allemagne, comme base des négociations.

PARIS — Le comité France-Amérique a donné un dîner présidé par le ministre de l'Intérieur, M. Maunoury, en l'honneur du sénateur Dandurand, ministre canadien et président du comité France-Amérique à Montréal, et du sénateur Beaubien, président du comité d'organisation du train-exposition canadien.

WASHINGTON — D'après une déclaration du secrétaire d'Etat Hughes, le gouvernement des Etats-Unis ne reconnaîtra jamais le gouvernement des Soviets tant que les chefs de ce dernier continueront de faire preuve "d'un esprit de destruction tant chez eux qu'à l'étranger".

QUEBEC — M. J.-E. Perrault, ministre de la colonisation, et M. Naggiar, consul de France au Canada, sont revenus de l'Abitibi. Le ministre et son compagnon se sont déclarés très satisfaits de leur voyage.

PARIS — Le conseil municipal de Paris vient de décider que la statue élevée au maréchal Galliéni sur les fonds recueillis par la Ligue Maritime et Coloniale française serait érigée au centre de l'Esplanade des Invalides.

BERLIN — Les presses qui impriment la monnaie de papier allemande produisent maintenant plus de deux trillions de marks par jour. Le rendement est accéléré afin de permettre à la Reichsbank de répondre à la demande pour billets de haute valeur.

DUSSELDORF — Les boulangers de Dusseldorf ont fermé leurs boutiques pour 24 heures à cause de la mauvaise qualité de la farine que leur vendent les marchands allemands. Un grand nombre de familles sont privées de pain.

PARIS — Le premier ministre Poincaré a reçu à dîner le sénateur Dandurand, le sénateur Beaubien et d'autres membres de la mission accompagnant le train-exposition canadien qui fait actuellement une tournée en France dans les intérêts des producteurs et des manufacturiers canadiens.

LE MONUMENT DE MGR LAVAL EN FRANCE

Le gouvernement français est représenté à la cérémonie de l'inauguration par le ministre de l'Intérieur.

Paris — Dans un petit village de Normandie, à Montigny-sur-Avre, une commémoration émouvante unissait, voici quelques jours, un groupe important de personnalités françaises et une nombreuse délégation de voyageurs canadiens.

L'homme qu'il s'agissait de glorifier, c'est un évêque, un évêque, évocateur du grand siècle de foi qui fut préparé par un saint François de Sales, illustré par un saint Vincent de Paul et couronné par un Bossuet; un évêque, incarnation de la mission apostolique de la France. On fêtait le centenaire de François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec et fondateur de l'Eglise canadienne.

Or, avant 1914, il est bien probable que le gouvernement se fût désintéressé d'une pareille cérémonie, doublement "cléricale" par le héros qu'elle mettait en lumière et par les gestes français dont elle rappelait le souvenir.

En cette année 1923, le gouvernement, non seulement n'a pas voulu se tenir à l'écart d'une telle manifestation, mais on peut dire qu'il l'a prise sous son patronage.

Dans la modeste église de Montigny-sur-Avre, au moment où Mgr Pelletier, directeur de l'Ecole normale de Québec, offrait à la mère-patrie le monument d'hommage et de gratitude érigé par les fils de sa race au père de leurs âmes, on distinguait à ses côtés, fraternellement unis, le ministre de l'Intérieur, officiellement délégué par le président du Conseil, et Mgr de Guébriant, supérieur des Missions étrangères, avec Mgr Landrieux, évêque de Dijon. Bien mieux, se souvenant que Mgr de Laval fut le créateur de l'enseignement au Canada, le ministre de l'Instruction Publique avait chargé le Recteur de l'Académie de Caen de le représenter à cette fête et ce haut fonctionnaire de l'Université voisinait devant l'autel et sous l'égide d'un prélat, avec Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris.

Quand Mgr Beaupin, secrétaire général du Comité catholique des Amitiés Françaises à l'Etranger, prononça le panégyrique du grand missionnaire et montra une oeuvre essentiellement française dans l'élaboration du Canada catholique, il fut approuvé de tous et d'ailleurs, il avait été devancé, dans l'éloge de Mgr de Laval, par M. Maunoury, ministre de l'Intérieur.

LA PAIX D'ORIENT

Le traité de Lausanne est signé

Lausanne — Le traité de Lausanne rétablissant la paix dans l'Orient porte maintenant les signatures de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie, du Japon, de la Grèce, de la Roumanie et de la Turquie. Les cérémonies très simples qui ont marqué la fin de ces négociations qui avaient duré plusieurs mois, se sont déroulées dans la grande salle de l'Université de Lausanne. Dès que la dernière signature a été apposée, le président Sheurer a déclaré que la session était finie, et s'est écrié: "Espérons que ce traité sera une bénédiction."

La Yougoslavie refuse

Au dernier moment le délégué yougoslave a refusé de signer, alléguant que le traité était opposé aux intérêts de ses nationaux.

D'après le traité, la dette ottomane est répartie entre les pays qui, comme la Yougoslavie, ont été agrandis par des territoires dépendant auparavant de l'Empire ottoman.

La Yougoslavie soutient qu'elle a annexé son ancien territoire turc à la suite de la guerre des Balkans et non de la grande guerre, ou de la guerre gréco-turque. Elle préfère donc s'en tenir aux traités de Londres et de Bucarest qui ont fixé les statuts politiques des Balkans.

A Constantinople

Constantinople — Ce fut un jour de fête à Constantinople en l'honneur du traité de Lausanne. Tous les magasins étaient fermés et les rues pavoisées. Au moment précis de la signature, 101 coups de canon ont été tirés et les bateaux dans le port firent jouer leurs sirènes pendant une demi-heure.

Le soir la ville était illuminée et il y eut de nombreuses parades aux flambeaux.

Noces de diamant d'une religieuse

Samedi le 17 courant avait lieu à la chapelle des Révérendes Soeurs Jésus et Marie, à Hochelaga, une cérémonie peu banale. On fêtait les noces d'or de huit religieuses et les noces de diamant de la Rév. Soeur Marie-Clément, née Archange Daignault. Cette dernière est née à Beauharnois il y a 90 ans. Elle a encore une soeur vivante, Mme J.-B. Brais, de Valleyfield.

Parmi les personnes présentes apparentées à la vénérable jubiliaire, nous avons remarqué: Mme J.-B. Brais et son époux, Moïse Daignault, de Valleyfield; M. et Mme Emmanuel Daignault, M. Hormisdas Sauvé, de St-Etienne de Beauharnois; M. et Mme Michel St-Denis, de Ville Saint-Pierre; M. et Mme Adolphe Daignault, de Montréal; M. et Mme Alfred Pilon, de Saint-Louis de Gonzague, tous neveux et nièces; M. l'abbé J.-A. Normandeau, prêtre colonisateur, 353, rue Craig-ouest, Montréal; Soeur Paul de Sainte-Marie, soeur de ce dernier; Soeurs Sainte-Elizabeth de Hongrie, Hélène du Sauveur, Eugène de Jésus, Clément de Jésus; Frère Emmanuel, Frère Eugène Daignault, C.S.V., Mlle Germaine Daignault, arrière-neveux et nièces.

La grand'messe fut chantée par Mgr G. Lepailleur, qui sut trouver le chemin des coeurs en un petit sermon de circonstance tout à fait approprié à la fête du jour.

Après la cérémonie religieuse qui fut des plus touchante, eut lieu au salon de la communauté une réception intime des parents des jubilaires. De magnifiques cadeaux furent offerts à la vénérable jubilaire par les parents présents; ils serviront à orner l'autel de la chapelle aux grands jours de fête.

Puissent les jeunes marcher sur les traces des ancêtres et poursuivre leur oeuvre de dévouement et d'apostolat jusqu'au bout!

"Hiawatha"



LONGFELLOW n'avait jamais visité le Sault-Ste-Marie; il ne connaissait les Ojibways, leurs moeurs et leurs légendes, que par des causeries avec un vieux chef indien rencontré à Long Island. Cependant, dès l'école, "Hiawatha" est familier aux Ojibways; quand mademoiselle Longfellow, la fille du poète, fut l'hôte des Indiens, il y a quelques années, ils discutèrent avec elle le poème et louèrent la fidélité des détails. Dernièrement, l'oeuvre de Longfellow a été étudiée plus à fond et, au cours de la semaine finissant le 11 août, les Indiens vont donner une représentation complète du poème; tous les acteurs seront des Ojibways, qui interpréteront les rôles dans leur propre langue.

Cette pièce est une des principales attractions de la "Semaine de la Découverte," au Sault Ste-Marie. La célébration, dont on a préparé avec soin le programme, commence le 4 août, par des démonstrations militaires qui dureront trois jours et auxquelles prendront part 3,000 hommes.

Vers la fin de la semaine, on représentera sur la rivière, l'arrivée d'Etienne Brulé et de son compagnon Grenolle, au Sault Ste-Marie, ainsi que leur réception par les Algonquins. Le général Sir Arthur Currie dévoilera un monument élevé à la mémoire de ces intrépides explorateurs.

La célébration se terminera par des courses de chevaux, des tournois de toutes sortes; un après-midi entier est consacré aux sports. On compte sur une grande affluence de visiteurs et on fait les préparatifs nécessaires pour les accommoder.

Cette semaine de fêtes et de réjouissances marquera le 300ème. anniversaire de la découverte du Sault Ste-Marie par les pionniers à qui on élève un monument.

VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 31 JUILLET 1923 NUMERO 8

"Il y a trois choses dont vous ne pouvez pas vous passer, Canadiens français de la province d'Ontario, votre église, votre école et votre journal catholique et français..."
Mgr Latulippe.

LA LIBERTÉ

C'est un lieu commun aujourd'hui de redire que le journal agit d'une manière souveraine sur l'opinion, soit qu'il se contente de la refléter et de l'ancrer davantage, soit qu'il la crée lui-même.
Franc (La "Croix" de Paris)

La commission d'enquête sur le commerce du grain

S'il est chose que les gouvernements accordent bien volontiers, c'est une commission d'enquête. C'est commode; ça prouve de la bonne volonté et ça n'engage à rien.

Aussi, si nous n'avons point eu l'établissement d'un prix minimum pour nos grains, si l'Ouest n'a pas eu les chemins de fer sur lesquels il comptait, si on continue à nous imposer des droits de douane, l'on nous a au moins donné une compensation sous forme d'une commission d'enquête sur les différentes manipulations qui entourent la vente de nos grains.

Nous ne mettons pas en doute la bonne volonté des membres de la Commission, à la présidence de laquelle on a eu l'heureuse idée d'appeler l'hon. Turgeon, ancien procureur général de la Saskatchewan et juge à la Cour d'Appel. Il est certain que si le succès d'une commission d'enquête dépend du choix de son président, celle-ci a tout ce qu'il faut pour donner les plus heureux résultats.

Mais je me permets de douter très fort de la possibilité pour une Commission de ce genre d'obtenir des résultats pratiques.

S'il est quelque chose qu'on a intérêt à lui cacher, je serai bien surpris qu'elle arrivât à le découvrir; et si même elle soulève tous les voiles, tous les secrets du commerce ou de la spéculation, je doute fort que le gouvernement se décide à adopter les mesures nécessaires pour remédier au mal.

Mais nous aurons au moins la consolation de penser qu'on s'occupe de nous; ça fait toujours plaisir de pouvoir compter sur la sympathie des pouvoirs publics, et ceux-ci pourront répondre à nos justes réclamations: "Mais enfin, prenez patience, donnez-nous le temps de trouver le mal: nous enquêtons..."

* * *

Et la Commission parcourt l'Ouest; elle va d'une ville à l'autre, écoutant les doléances des uns et des autres. Depuis le début, je suis ses travaux par le résumé qu'en donnent les journaux, et je crois bien qu'elle n'est guère plus avancée qu'elle ne l'était au début.

Elle a entendu un tas d'insanités. Des gens se sont dérangés partout de très loin pour avoir la gloire de voir leurs noms sur les journaux; mais pour justifier cette gloire, que de sottises et d'erreurs ils ont réussi à accumuler.

On a crié sur le "prix de la rue", ce qui veut dire, en langage ordinaire, le prix payé pour le grain vendu à la charge. On a crié sur les ventes par options; d'autres les ont défendues. On a parlé du chemin de fer de la Baie d'Hudson. Le député de Prince-Albert a défendu la Saskatchewan Co-Operative. Bref, on a parlé de toutes sortes de choses, comme cela se fait généralement en famille.

Des plaintes innombrables ont été portées contre les élévateurs locaux. Celles-ci ont été plus précises. On les a accusés de tous les péchés d'Israël, sans pitié même pour les pauvres agents qui, pris entre le fermier d'un côté et les compagnies de l'autre, ne savent jamais sur quel pied danser.

Les preuves précises ont été cependant plutôt rares. Certes, je ne prétends pas prendre leur défense; mais je persiste à croire que ce système de dépositions n'apportera rien de définitif. Ce qu'il nous faudrait savoir, c'est la quantité totale de grains achetée ou emmagasinée qui entre dans un élévateur, et la quantité totale qui en sort.

Ce n'est pas sur le grade, ni sur le *dockage* que les élévateurs font leurs profits. Dans les centres où il y a une forte compétition, ils subissent plutôt des pertes. C'est la pesée qui est dangereuse pour le fermier, et c'est cette pesée qu'on n'arrivera pas à vérifier par le système d'enquête actuel.

Un élévateur d'une capacité de 30,000 minots nécessitera une dépense annuelle de $1,000 à $5,000 pour le tenir ouvert toute l'année, tandis que les revenus moyens d'un élévateur manipulant 100,000 minots de grains ne dépasseront pas $3,500. C'est-à-dire qu'en théorie les compagnies qui possèdent les élévateurs devraient perdre de l'argent alors que la plupart en font. D'où viennent donc leurs profits? Jusque-là, aucune réponse précise n'a encore été apportée et la question reste pendante.

* * *

Un fermier d'Aberdeen, Sask., a peut-être fait l'une des plus intéressantes dépositions. Il a montré, avec des preuves à l'appui, que notre blé No 1 était absolument inconnu en Angleterre. Il a envoyé un échantillon à l'une des maisons qui, là-bas, font le commerce des grains; on lui a demandé si l'on pouvait se procurer un blé pareil au Canada et on lui a envoyé un échantillon de ce qui est vendu là-bas comme du No 1 Manitoba Nord. Le témoin certifie que cet échantillon est tout au plus du No 3. Il n'y a pas de doute que la réputation de notre grain en souffre et que les fermiers perdent annuellement des millions par cette fraude.

Ceci était déjà connu avant l'enquête, et ce n'est qu'une preuve additionnelle. Mais l'on prétendait que ce mélange ne se faisait que dans les ports américains, alors qu'il semble bien être prouvé aujourd'hui que ce procédé est général. Mais il ne suffit pas de constater le mal, il faut encore y remédier. C'est là le travail le plus difficile, et s'il était permis à un profane de faire une suggestion, je proposerais qu'on essaie de s'entendre avec le gouvernement anglais pour que le blé canadien soit gradé de nouveau au déchargement par des inspecteurs canadiens qui auraient à veiller à ce que notre No 3 ne soit pas livré là-bas comme du No 1.

La commission d'enquête nous aura rendu un fier service si elle peut trouver une solution pratique à ce problème.

Raymond DENIS.

De-ci de-là

La Commission du Grain

Nous publions dans ce numéro un article sur la Commission d'enquête du grain, écrit spécialement pour les lecteurs de la *Liberté*, à notre demande, par l'un de nos compatriotes les plus compétents dans tout ce qui touche au commerce du blé. L'étude qu'il veut bien nous donner jette la lumière sur une question de brûlante actualité qui intéresse au plus haut point les cultivateurs et, à vrai dire, toute la population de l'Ouest. Nous comptons bien que M. Raymond Denis continuera à nous faire bénéficier de sa collaboration.

Un Pensionnat au Pas

Une bonne nouvelle nous arrive de la ville épiscopale de S. G. Mgr Charlebois. Les Soeurs de la Présentation de Marie y ouvriront, en septembre prochain, un pensionnat qui répond évidemment à un besoin de la population et ne manquera pas d'obtenir une grande faveur. Le programme sera celui de la province. A la fin des études, des diplômes seront accordés aux élèves qui auront subi avec succès les différents examens. Le français et l'anglais seront enseignés dans toutes les classes.

Cette fondation marque l'étape d'un nouveau progrès pour la ville du Pas. Elle réjouira les catholiques du Vicariat apostolique du Keewatin et tout spécialement les Canadiens français qui savent quelles éducatrices averties et dévouées sont les religieuses de la Présentation.

Promotion pour l'un des nôtres

Nous apprenons que M. Louis Charbonneau, instituteur à Hoey, Sask., vient d'être nommé professeur à la nouvelle faculté de pédagogie de l'Université d'Ottawa.

Notre jeune compatriote est très avantageusement connu dans la province voisine, où il a pris une part active, ces dernières années, au mouvement national et scolaire. On n'a pas oublié son travail sur la situation scolaire dans la Saskatchewan, lors de la convention générale de l'A.C.F.C. à Prince-Albert, en février dernier, qui eut un grand retentissement à travers le pays.

Le départ de M. Charbonneau est une perte pour le personnel enseignant de la Saskatchewan. Nous nous consolons cependant à la pensée des services qu'il est appelé à nous rendre dans le nouveau poste pour lequel il est si qualifié. Avec sa connaissance des conditions de l'enseignement dans l'Ouest, il ne manquera pas de nous aider efficacement à doter nos écoles des instituteurs et institutrices bilingues dont elles ont besoin.

Un Bulletin à demander

L'édition française du *Bulletin des Renseignements commerciaux* — demandée avec insistance depuis quelque temps, — vient de commencer à paraître. Ce bulletin a été créé pour disséminer les renseignements que le gouvernement obtient de ses agents commerciaux et de diverses sources sur la marche du commerce et de l'industrie au Canada et à l'étranger.

L'édition française existe maintenant; il s'agit de lui trouver un débouché. Ce ne sera pas difficile si tout le monde veut y mettre de la bonne volonté.

Ce bulletin ne s'adresse pas uniquement aux commerçants et aux industriels. Tous ceux qu'intéresse l'histoire commerciale, individus, cercles d'études, maisons d'éducation, etc., trouveront intéressante la lecture du *Bulletin des renseignements commerciaux*. Ils contribueront en même temps à grossir la liste de ses abonnés.

EN SESSION

"Je serais fier comme un prince, si l'on pouvait bâcler dans une demi-heure le travail de cette session." — M. le député Bailey aux journaux.

D'habitude, nos députés entrent en session avec l'intention de parler, de parler beaucoup. Au cours des premières semaines surtout, ils se surveillent les uns les autres; ils souhaitent le débat qui leur procurera l'occasion de prononcer l'allocution brillante qu'ils ont en portefeuille; ils en profiteront pour asséner sur le chef de leurs collègues de grandes et terribles vérités; leur carquois recèle des traits mordants pour tel député qui, dans la session précédente, a provoqué, à leurs dépens, l'hilarité de la Chambre. Ils sont disposés, par surcroît, à trancher tous les noeuds gordiens qui se présenteront.

Cette fois-ci, non pas. Messieurs les "membres" sont arrivés, le regard mauvais, murés, avares de poignées de main, avec l'air de dire: "We mean business; *pas de paroles oiseuses; si nous commençons ce jeu-là, nous n'en finirons plus; peu importe ce que nous sommes venus faire ici, faisons vite. Nos affaires...*"

Quelqu'un a soutenu qu'il valait mieux ne pas trop se hâter. Ah! par exemple, au diable les fâcheux!

Et l'on a procédé. Le sourcil froncé pour décourager d'avance les debaters loquaces, la montre sur le pupitre, comme des écoliers qui soupirent après la récréation, pris d'une pâleur si un député semble vouloir rompre cette conspiration taciturne. Un nerveux parie sur la valeur des clauses et reste tout penaud que l'adoption de celle-ci, cotée par lui deux minutes, en prenne trois. Je vous dis que deux jours de pareilles inquiétudes les font plus vieillir que deux mois d'une session normale. Vieillir? Que dis-je? En temps ordinaire, c'est leur fontaine de Jouvence; cela les repose, cette "guerre en dentelle".

En séance de morte-session, l'an dernier:

Un député parlait devant une Chambre à moitié vide; plusieurs avaient fait faire demi-tour à leur fauteuil et, le dos tourné au Président, dormaient comme les plus justes des hommes. Celui qui parlait était intarissable; pour se stimuler, il faisait parfois rebondir sa voix dans un éclat: "And, Mr. Speaker", *puis il retombait dans sa monotonie. Monsieur l'Orateur lui-même somnolait. Le silence enfin rétabli l'éveilla. Il lut quelque chose. Une dame entra, la seule femme député... Promenant un regard circulaire sur ces bûches, je la suivis deux instants qui devait se dire: "Après tout, le seul homme ici, c'est moi!" Un gros gaillard écrivait à sa femme; un autre, souffrant d'insomnie et incapable de lire, voyait par habitude, les yeux dans le vague. — Je m'assoupis.*

Je fus tiré de là par une sorte de raseur qui expliquait à un ami: "Tu vois, sur ces panneaux, Salomon, Solon, Lycurgue, Justinien, mais c'est pour éblouir les badauds; le regard de nos législateurs ne se porte jamais si haut; plusieurs sont même sous l'impression que ces personnages forment une galerie symbolique, pour les jours où le public ne vient pas."

On a tort, me dis-je en sortant, d'aller chercher au Parlement manitobain des émotions analogues à celles que Maurice Barrès a fixées dans l'eau-forte qu'il a intitulée: "Leurs Figures".

Si l'on me d[illegible]tait à la Législature, je serais vite renommé pour mon aptitude à la sieste. Mais qui songera à adjoindre ma nullité à leurs compétences? Et ensuite, qui me donnerait le sang-froid voulu pour prononcer, sans rire, la formule consacrée, quand on est décidé de "marcher": "Me rendant aux instances d'un grand nombre d'électeurs..."

Louis-Philippe GAGNON.

QUEBEC — Une réception à Lloyd George en octobre prochain ne semble pas être vue d'un très bon oeil à Québec. Elle soulèvera du moins une certaine opposition.

Livres à lire

LA BELLE QUE VOILA...

par LOUIS HEMON

(Paris, Bernard Grasset, éditeur)

Voici un autre livre par l'auteur de "Maria Chapdelaine", et tout indique qu'il aura le succès du roman de terroir canadien que tout le monde a lu. En deux ans "Maria Chapdelaine" a atteint tout près de 750 éditions; "La belle que voilà...", au bout de quelques mois, est déjà arrivé à son 175me mille. Ce deuxième volume est un recueil de nouvelles ayant, la plupart, pour théâtre, les faubourgs ouvriers de Londres. Louis Hémon était un globe-trotter: durant sa vie, hélas! trop courte, il n'est pas un coin du monde qu'il n'ait visité. Avec l'esprit d'observation qui le caractérise, il a su noter d'une façon extraordinairement vivante non seulement les lieux où il situe les scènes qu'il décrit, mais surtout l'état d'âme de ses personnages. Etrange destinée que celle de ce jeune écrivain, l'un des meilleurs qu'aura produit notre époque. Avant d'avoir rien publié, avant de savoir que son oeuvre aurait le succès le plus rapide, le plus étendu et le mieux mérité d'aucune oeuvre littéraire moderne, il meurt stupidement frappé par un convoi de chemin de fer: notre pays, qui lui doit sa plus belle oeuvre, le tue. Dans une des nouvelles du nouveau livre publié, on dirait qu'il avait eu comme une intuition du sort lamentable qui lui était réservé: "Dans sa vie, fait-il penser à l'un de ses personnages, tout arrivait pêle-mêle, au hasard, de travers, et on n'y pouvait jamais rien..."

Ceux qui ont lu "Maria Chapdelaine" — cela veut dire tout le monde — voudront lire "La belle que voilà..." et le plaisir, l'émotion plutôt qu'ils auront éprouvé à la lecture du premier ouvrage, ils l'éprouveront de nouveau à la lecture du second. Hémon est un Celte: son style, si on ignorait le fait, est là pour le faire sentir. A quelle école appartient-il? Il serait sans doute difficile de le dire. Il semble admis que Pierre Loti, qui vient de mourir, avait un genre uniquement à lui, que personne ne lui ressemble et ne pourra jamais lui ressembler: n'était cela, nous nous risquerions à dire que Hémon est peut-être son plus proche et son meilleur élève. Mais Hémon tient d'autres aussi: si la nouvelle "Celui qui voit les Dieux", par exemple, fait penser à Loti, elle fait aussi penser à Milau, et en lisant "Le dernier soir", "La destinée de Miss Winthrop-Smith" et "Lizzie Blakeston" on croit presque lire une traduction de Dickens et surtout de Kipling, tandis que "La Peur" nous rappelle Hugo et "La foire aux vérités" Tolstoï et Tourgneneff.

Hémon est donc un éclectique, mais un éclectique qui a su donner une couleur assez spéciale à ses écrits pour avoir un genre parfaitement original et bien à lui. Plus encore que dans "Maria Chapdelaine" la note tristement résignée, tout imprégnée de cette nature grise et brumeuse qu'on trouve surtout sous le ciel des Bretagnes, la grande et la petite, se fait sentir à travers tout ce nouveau livre.

Le style est simple et net: l'expression parfaitement juste est toujours là, qu'il décrive un coin de paysage ou de ville, un état d'âme ou un simple fait. Bien que ses personnages causent rarement, il a su éviter la monotonie qui chez les autres, trop souvent, accompagne ces récits muets.

Citerons-nous quelque chose? L'espace qui nous est réservé nous force à nous limiter. Dans "Celui qui voit les Dieux", Taoufa, la jeune Polynésienne, compare sa patrie au paradis, et Hémon est tout près d'être de son avis: "En vérité cette île était belle et douce, la perle du Pacifique, une merveille que le Seigneur gardait jalousement dans un coin du monde, presque secrète, pour ses seuls élus! Il y avait de grands bois pleins de parfums lourds, et des sentiers tracés dans ces bois comme des défilés, deux sources, une colline du sommet de laquelle on voyait de tous côtés la mer bleue fouettée d'écume, la ceinture de corail et la lagune lisse comme une feuille où passaient les pirogues des pêcheurs. Il y avait encore de longues grèves, peuplées de crabes roses, balayées de souffles tièdes, qui descendaient en pente douce de l'ombre des manguiers vers l'eau transparente où zigzaguaient des poissons multicolores. Et les choeurs de femmes dans les bois! Et les cortèges de fiançailles qui passaient en chantant aussi, agitant des palmes et des fleurs! Et les bains dans la mer chaude, d'où l'on émergeait en riant pour se sécher au soleil et tresser des couronnes de fleurs pourpres qui semblaient retrouver une vie nouvelle dans les chevelures noires, lavées et frottées d'huile!"

Donc, tout le monde voudra lire ce recueil de nouvelles, et, en compagnie du merveilleux auteur, se souvenir de quelque heureux incident de son enfance en lisant l'histoire de Liette, s'imaginer faire un voyage dans ces îles délicieuses du Pacifique aux côtés de Taoufa, vivre de la dure vie des ouvriers de Londres avec Sal, Tom et Bill, regretter de voir Miss Winthrop-Smith passer près du bonheur sans savoir le saisir, philosopher avec le sage père Gudelsky, avoir très peur avec monsieur Silver et enfin et surtout partager le long martyre et la gloire éphémère et désespérante de la pauvre petite Lizzie.

LE CRITIQUE.

"Le Belle que voilà..." est en vente au prix de 75 sous à la Librairie Kéroack, 227, rue Main, Winnipeg.

La chronique étrangère

LA CHUTE DU MARK

La cote des changes à Berlin a subi, depuis quelque temps, des variations extraordinaires. Au cours de la même journée, on a constaté, quelquefois, des mouvements qui correspondaient à 20 ou même à 25 pour cent de la valeur de la devise; à un moment donné, le dollar a passé de 100,000 à 135,000 marks, accusant ainsi une hausse de 35 pour cent en quelques heures.

Nous connaissons l'origine de ces cascades. C'est à Berlin qu'il faut en chercher le motif, dans les tentatives faites par le gouvernement Cuno, pour arrêter la dépréciation du mark, et surtout dans les interventions de la banque d'Empire, laquelle jette sur le marché cent mille livres sterling un jour, cinquante mille le lendemain, mais ne parvient pas à stabiliser le cours de sa monnaie nationale. Ces efforts ont un double résultat: ils enlèvent d'une part au Reich une partie appréciable de ses disponibilités en or ou en devises étrangères, et d'un autre côté, ils enrichissent des gens renseignés, qui profitent de ces courtes réactions, pour vendre des marks et les remplacer par des valeurs plus stables. Jouer à la baisse, à tour de bras, est en Allemagne un passe-temps profitable et exempt de tout aléa, à la condition de miser sur la chute du mark, car celui-ci semble courir à l'abîme, c'est-à-dire vers zéro, et il s'en rapproche rapidement, sans encore y parvenir.

Ce qui est étonnant, c'est la naïveté ou même la sottise des communiqués officieux publiés à Berlin. Il n'y a pas bien longtemps encore on télégraphiait, à Paris, la note suivante:

"La politique du change du gouvernement ne peut avoir de succès que si les entreprises commerciales et industrielles s'imposent à elles-mêmes les plus grandes restrictions dans leurs achats de devises. On répète toujours que de nombreuses firmes possèdent des stocks de devises et de matières premières dépassant infiniment leurs besoins actuels. Exploiter ces stocks, en vue de l'amélioration de notre devise, est un devoir patriotique, vu les graves dangers qui menaceraient l'Etat, si l'on ne mettait pas un terme à la chute du mark."

Il faut être singulièrement naïf pour penser que de tels appels puissent être suivis d'effet. On demande aux particuliers de sacrifier au Reich la partie la plus solide de leur fortune, et en même temps, on continue à imprimer des dizaines de milliards de marks par jour, sachant pertinemment qu'il n'existe pas de plus sûr procédé pour le déprécier. Les Allemands, détenteurs de devises étrangères, pourraient, avec raison, répondre au chancelier Cuno: Vous êtes le principal auteur de la chute du mark, puisque vous êtes l'inventeur de la résistance passive, laquelle implique l'inflationnisme illimité.

Aussi la "fuite devant le mark" est-elle plus éperdue que jamais. La preuve en est que les prix montent, dans le commerce de détail, parfois de 50 pour cent en un jour et, en dépit de l'affluence du papier-monnaie, on ne trouve pas de capitaux disponibles, car le taux des prêts à court terme approche de 20 pour cent.

Les conséquences sociales de la dépréciation monétaire sont graves et faites pour surprendre bien des Français.

En Allemagne, on pensait que l'inflation produirait les mêmes résultats qu'un prélèvement sur le capital. On croyait donc que ce serait les riches qui seraient surtout atteints, et que le peuple profiterait, au contraire, de la situation, car émettre du papier-monnaie n'est-ce pas emprunter, en donnant en gage la richesse nationale? En outre on accroit ainsi le volume des affaires, on diminue donc le chômage, on augmente la demande de travail et l'on prépare, du même coup, la hausse des salaires, cependant que les exportateurs sont fortement encouragés à développer leurs ventes à l'étranger, en raison du bon marché du prix de revient, à l'intérieur du Reich.

Les victimes de l'inflation allemande ne sont pas les magnats de la Schverein-industrie; tout au contraire ce sont les classes moyennes qui ont été broyées dans le cataclysme, et qui ont perdu leurs moyens d'existence et leur dignité de vie. Employés, rentiers, fonctionnaires, intellectuels, professions libérales, propriétaires d'immeubles urbains, tous sont à la misère.

Mais la chute du mark a été préjudiciable aussi aux ouvriers, aux simples salariés, car jamais l'augmentation de leurs ressources n'a été aussi rapide et importante que la dépréciation monétaire. La manière de vivre des travailleurs est donc sensiblement inférieure à ce qu'elle était autrefois, et de jour en jour elle doit se réduire, puisque la satisfaction des besoins coûte de plus en plus cher, sans que le salaire croisse en proportion.

L'inflation qui apparaissait, à ce bon Bloc des Gauches, comme une opération essentiellement démocratique, c'est-à-dire destinée à appauvrir les riches et à enrichir les pauvres, a donc trompé ses partisans. Bien loin de là, elle a augmenté les grosses fortunes et tous les capitaux directement productifs, et elle a ruiné les classes dites démocratiques. Enfin, l'industrie est tellement bouleversée, qu'elle ne peut plus, maintenant, intervenir sur le marché mondial, en concurrence avec celle des autres peuples, ses prix de revient étant excessifs.

Gageons cependant que cette lamentable expérience n'instruira pas nos radicaux-socialistes, qui demeureront inflationnistes en dépit des faits les plus probants. Du moins nous espérons que le public français se souviendra de la banqueroute allemande et refusera de faire confiance à ceux qui voudraient l'entraîner sur la même pente.

J. L.

UN CANADIEN FRANCAIS PARMI LES DIPLOMATES

Il s'agit bien de l'un des nôtres et nous en parlons à titre de renseignement. Le R. P. Jean, originaire de Rimouski, membre de l'Ordre de Saint-Basile, en Galicie, est attaché depuis plusieurs années à la mission diplomatique ukrainienne de ce pays, à Vienne. Il a pu dernièrement prendre la parole à une séance de la Ligue des Nations. Son discours, dont la traduction se trouve dans le journal ruthène de Winnipeg (*l'Ukrainien Canadien*) 25 juillet 1923, est une pièce diplomatique originale par le fonds et par la forme.

L'orateur rappelle les belles promesses de plusieurs ambassadeurs à l'adresse de ceux dont il a épousé la cause en toute sincérité et les déceptions de ses frères d'adoption. Il se glorifie d'être Canadien français. A plusieurs reprises, il lance l'étiquette de tyrans aux politiciens polonais. Il finit en suppliant les membres de la ligue de "ne pas tremper leurs mains dans les larmes des vaincus et le sang des martyrs" en continuant à se faire les complices des ennemis séculaires du peuple ruthène.

S'il est vrai de dire que la meilleure diplomatie est celle qui se range du côté de la vérité, on ne pourra pas reprocher à notre compatriote d'avoir eu peur de dire ouvertement ce qu'il pense aux tout-puissants du jour.

JEAN-PIERRE.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

La province de Québec et nous

Du Devoir (Omer Héroux) à propos du concours français de l'Association d'Education du Manitoba:

Le difficile, dans une lutte comme celle que poursuivent nos compatriotes du Manitoba, ce n'est point de s'opposer avec éclat à l'adoption d'un texte de loi. Les esprits sont alors échauffés par l'ardeur du combat et, même si l'échec immédiat paraît inévitable, on se jette assez facilement dans la mêlée. Ce qui demande, au contraire, grand effort, ce qui mérite partant le plus grand éloge, c'est, dans l'obscurité des besognes quotidiennes, sans le stimulant de la lutte publique, et, non pas un jour, mais des années durant, de poser une série d'actes modestes, constants comme la malfaisance même du régime auquel on s'oppose.

Par leur ténacité, par leur esprit de méthode, nos compatriotes du Manitoba nous donnent un utile et grand exemple. Ils servent en même temps notre propre cause, puisqu'ils défendent nos avant-postes.

Nous savons qu'une chose leur est particulièrement précieuse: c'est de sentir qu'ils ne sont point oubliés, qu'ils ne luttent pas seuls, qu'on s'intéresse au loin aux efforts qu'ils font pour la défense du patriotisme commun. Ne serait-il pas possible, puisque ce concours devient annuel, d'en profiter pour leur donner un témoignage efficace sympathie?

Ce serait peu de chose pour telle ou telle personne, pour telle ou telle société, d'adresser à l'Association d'Education du Manitoba quelques prix, livres ou médailles, pour le prochain concours, mais l'effet là-bas serait, nous en sommes convaincu, magnifique.

En recevant son volume ou sa médaille venus de la province de Québec, l'écolier ou l'écolière du Manitoba aurait tout de suite la preuve qu'il n'est pas un isolé, que toute notre race, pour ainsi dire, s'intéresse à ses efforts.

Sachons, une fois de plus, nous serrer les coudes et prouver par des actes la vertu de la solidarité fraternelle.

La baisse du blé et le fermier

Du Droit (Ottawa):

Les dépêches de l'Ouest canadien annoncent la baisse du blé qui, paraît-il, est descendu aux prix d'avant-guerre. On le paie moins d'un dollar le boisseau. Faut-il nous réjouir de cet état de choses? Nous entendons aussi souvent les souhaits du retour des prix d'avant-guerre, que cette baisse du blé devrait nous donner satisfaction. Cependant nous ne le croyons pas. La classe agricole est la seule à produire cette baisse, et comme les autres produits demeurent stables dans leurs prix, il résulte que les agriculteurs, à cause du prix trop bas de leurs grains, deviendront plus pauvres. La richesse d'une classe sociale, comme d'ailleurs celle d'un pays ou d'un individu, réside dans la puissance d'achat de l'unité monétaire. Aujourd'hui l'Allemagne paie une boîte d'allumettes aussi cher qu'elle payait en 1914 quatre cordes de bois. La puissance d'achat du mark est pratiquement nulle. Aujourd'hui il faut aux compatriotes de l'Ouest canadien quatre boisseaux de blé pour acheter ce qu'un boisseau achetait en 1914. Les prix d'avant-guerre sont revenus dans la classe agricole, et dans cette classe seulement. Quelle serait la cause de cette baisse locale de notre marché? Apparemment du moins, ce sont nos lois commerciales d'exportation. Quand on songe que l'agriculture est à la base du progrès du Canada, pays agricole d'abord, et industriel ensuite, il est bien permis de voir d'un mauvais oeil l'avenir réservé à nos populations rurales d'abord, puis à tout le reste du pays, en vertu de la loi de réaction.

Autre son de cloche

De l'Evénement (Québec):

Le prix du blé a baissé comparativement à ce qu'il était pendant la guerre. Le coût général de l'existence n'a pas proportionnellement baissé, d'où le mécontentement de la classe agraire des deux côtés du 45me parallèle. Les cultivateurs de céréales semblent être les derniers à comprendre l'inéluctabilité d'un rajustement. Ils s'obstinent avec un entêtement inouï à vouloir prolonger à leur avantage les conditions d'une situation anormale. Le blé n'aurait pas dû baisser, ou à peine.

Cette catégorie de gens étant ce qu'elle est, on ne la saurait changer. Nous savons que, même à trois dollars du boisseau de blé, elle trouverait à redire, elle s'estimerait exploitée. Elle a le renom de geindre sempiternellement, bon an mal an, et c'est pourquoi elle excite si peu les sympathies, même lorsqu'elle les mérite véritablement. Toutefois il est aussi futile de clamer pour le maintien du prix de guerre pour le grain qu'il le serait pour l'ouvrier des villes d'exiger la continuation des salaires des usines de munitions. Le besoin extrême et le manque de bras ont fait temporairement hausser les prix, le besoin moindre et le retour de millions d'hommes à l'agriculture ont ramené les prix à des proportions se rapprochant de celles d'avant-guerre. C'est rationnel.

Le cultivateur nord-américain — et par là nous voulons parler de celui des Etats de l'Union et de celui de la Prairie canadienne, — raisonne à ce sujet comme s'il était seul de son espèce au monde, le seul à produire du grain. Le prix baisse: on va opérer à la façon des trusts, on va raréfier le blé et alors le prix montera; lorsqu'il aura atteint des proportions raisonnables, on vendra le blé, on en produira d'autre.

Ceux qui tiennent un tel raisonnement oublient trop aisément que toute fertile qu'est la terre de l'Amérique du Nord, elle n'est pas la seule à produire des céréales, et ce n'est pas le simulacre de raréfaction que les producteurs de grains des Etats-Unis et du Canada peuvent provoquer qui changera tellement les conditions du marché qu'ils en bénéficieront sensiblement. Par contre, il peut en résulter un accroissement plus ou moins grand de privations en certains pays, et tout à fait disproportionnées avec le bénéfice transitoire et factice qui peut résulter pour quelques-uns d'une manipulation du marché.

INGENIEUX SYSTEME DE SAUVETAGE



Ce nouveau système de sauvetage en cas d'incendie est l'oeuvre de notre compatriote, J.-A. Charette, de Saint-Boniface, qui l'a fait patenter. Il vient d'être installé au couvent de Saint-Charles, et les expériences faites à cette institution ont été tout à fait concluantes. Les enfants glissent à terre sans le moindre danger de frayeur. Le tube inférieur peut être relevé, mais il s'abaisse de lui-même quand quelqu'un met le pied sur la plateforme. Il est à souhaiter que cet ingénieux système soit connu rapidement et adopté dans nos maisons d'éducation, où il ne manquera pas de réduire au minimum les [illegible] de l'incendie.

La liberté de la presse et le public

De la Sentinelle (Montmagny):

Ce sont les abonnés qui entravent le plus la liberté de la presse!

L'intolérance des lecteurs de journaux, si elle est moins accentuée qu'il y a un demi-siècle, n'en est pas moins une chose avec laquelle il faut compter encore. Chacun proclame bien haut son respect pour la liberté des opinions des autres.

On autorise bien le journal auquel on est abonné, — mais qu'on ne paie pas toujours, — à tout dire, pourvu qu'il contienne ce que l'on pense soi-même.

Si le journal a le malheur de contredire les opinions que l'on a, souvent, sans trop savoir pourquoi, vite l'on se hâte de se désabonner.

Il sera toujours plus facile de mettre la liberté de la presse dans nos statuts que de l'inculquer dans nos moeurs.

Une personne peut exprimer des idées que l'on ne partage pas sans que nous la suspections de déloyauté; de même un journal peut émettre des opinions que l'on n'approuve pas, sans cesser d'être honnête et digne d'encouragement.

L'étroitesse d'esprit devrait être à jamais bannie de nos coeurs; ce sera un moyen très efficace de créer cet esprit de cohésion qui nous manque et qui nous fait tant de tort.

Une force nouvelle: le radio

De l'Action Catholique (J.-Albert Foisy):

Il y a deux ans à peine que le téléphone sans fil est d'une application pratique et déjà il s'est vulgarisé avec une rapidité telle que le succès de l'automobile ne peut même pas être comparé au sien.

Des relevés faits avec soin disent qu'aux Etats-Unis seulement, il y a plus de deux millions de personnes qui s'intéressent d'une façon directe au radio, qui possèdent des appareils et suivent, avec assiduité, les programmes des grands postes transmetteurs.

Sans être aussi répandu au Canada, nous avons aussi un groupe assez considérable d'amateurs et il serait à désirer qu'un plus grand nombre s'intéresse à cette science qui va devenir une force nouvelle.

En effet, comme instrument de propagande, le radio est en train d'égaler le journal et en bien peu d'années, il le dépassera, parce qu'il supprime, chez l'auditeur, tout effort et toute perte de temps.

... La science du téléphone sans fil s'implante donc au Canada d'une façon sérieuse. C'est tellement le cas que le poste de Schenectady dans l'état de New-York, pour l'avantage de ses auditeurs canadiens-français, donne, quelquefois, des programmes exclusivement français.

Mais, quels progrès cette science ne ferait-elle pas au Canada, quelle popularité ne prendrait-elle pas, si des postes puissants organisés ici et là dans notre province, supprimaient, en grande partie, la distance et les obstacles que nos amateurs rencontrent actuellement.

D'un autre côté, il est important que nos grandes organisations nationales s'occupent de cette question et en profitent pour la propagande de nos idées et de notre idéal. Il ne faut pas nous laisser dépasser, envahir par les Américains, sur ce terrain comme sur tant d'autres.

Il y a un avantage patriotique et religieux à exploiter sagement et promptement la téléphonie sans fil et il est grand temps d'y songer.

ECHOS D'EUROPE

LA RECOLTE DE BLE EN FRANCE

Paris — Pour la première fois depuis nombre d'années, la France ne sera pas obligée de faire de l'importation du blé après le mois d'août, car ses récoltes paraissent plus abondantes encore qu'on ne l'avait espéré. La moisson donnera de 750,000,000 à 800,000,000 de tonnes de blé, et avec les 400,000 tonnes venues d'Algérie, on pourra faire face à toutes les demandes. On croit que l'abondance des moissons contribuera à hausser le franc.

A LA RECHERCHE DES TRESORS DU "LUSITANIA"

Londres — Un navire "mystérieux" est parti de Douvres pour une destination inconnue. Les papiers du port le donnent en route pour le nord de l'Atlantique. On ajoute que le "Semper Paratus", c'est le nom du navire, est parti à la recherche des trésors engloutis du "Lusitania".

Il appartient au comte Landi, qui est à la tête d'une Société de récupération et dont on a signalé le projet il y a plusieurs mois. Le "Semper Paratus" a à son bord tout un équipement de plongée, de machinerie destinée à faire sauter les épaves et de projecteurs sous-marins à haute puissance.

Le comte affirme, en outre, posséder un appareil nouveau de plongée, de son invention, qui permet de descendre à près de 150 mètres de profondeur, ce qui représente au moins deux fois la distance à laquelle gît l'épave du "Lusitania".

MARIAGE PRINCIER A PARIS

Paris — En l'église Saint-Pierre de Neuilly a eu lieu, le 3 juillet, le mariage de S. A. R. la princesse Geneviève d'Orléans, fille du duc et de la duchesse de Vendôme, avec le comte de Chaponay.

S. Em. le cardinal Dubois, archevêque de Paris, entouré de Mgr Roland Gosselin, Mgr Chaptal, Mgr Baudrillart, Mgr l'évêque de Belley et Mgr l'évêque d'Annecy, a donné aux époux la bénédiction nuptiale, et leur a transmis la bénédiction apostolique.

Les témoins étaient, pour la princesse Geneviève d'Orléans, la reine Amélie de Portugal, représentant le duc d'Orléans, et le duc de Brabant, représentant S. M. le roi des Belges; pour le comte de Chaponay, le duc de Lévis-Mirepoix et M. Schneider.

Le roi d'Angleterre était représenté par son ambassadeur, lord Crewe; le roi d'Espagne, par le marquis de Faura, conseiller d'ambassade, remplaçant M. Quinones de Léon, absent; le roi de Roumanie, par son ministre à Paris, M. V. Antonesco; le nonce apostolique, Mgr Cerretti, avait délégué son auditeur, Mgr Valeri.

Aux premiers rangs de l'assistance se trouvaient le maréchal Foch, le général Pau et le général de Castelnau.

Le président de la République avait chargé le général Lasson de porter ses félicitations au duc et à la duchesse de Vendôme. Mme Raymond Poincaré assistait à la messe de mariage. Des rois s'étaient fait représenter.

Il était difficile d'imaginer un mariage qui fusionnât plus d'éléments d'union sacrée entre les souvenirs du passé et les modalités du présent.

L'ELECTRIFICATION DES CAMPAGNES FRANCAISES

Paris — La Chambre des députés ayant ratifié le texte retour du Sénat, la loi sur l'électrification des campagnes se trouve désormais définitive.

On sait qu'aux termes de cette loi, intervenue sur l'initiative des ministres de l'Agriculture et des Finances, l'Etat pourra mettre à la disposition de l'Office national du Crédit agricole, jusqu'à concurrence d'un maximum de 600 millions, des avances destinées à permettre à cet établissement public d'accorder des prêts spéciaux, dont la durée ne dépassera pas quarante ans, aux départements, aux Syndicats de communes, aux communes, aux Sociétés coopératives ou aux Sociétés d'intérêt collectif agricoles, qui auront pour objet l'établissement ou l'exploitation de réseaux ruraux d'électricité.

LES MUSICIENS S'ENTENDENT

Paris — La France et l'Allemagne ont signé un armistice musical. Le boycottage avait commencé au moment de l'entrée des Français dans la Ruhr. Le Syndicat français des marchands de musique a répliqué en mettant le ban sur les Allemands qui imprimaient une partie de la musique vendue en France.

Aucun des deux partis n'y ayant trouvé son avantage, et le patriotisme n'ayant pas à intervenir, les affaires ont été reprises comme par le passé.

GRAND-CROIX DE LA LEGION D'HONNEUR

Paris — Sur la proposition du ministre de la Guerre, le général Degoutte a été promu à la dignité de grand-croix dans l'ordre de la Légion d'honneur.

LES INTENTIONS DE M. JUDET

Paris — M. Ernest Judet, en quittant la prison de la Santé après son acquittement, a reçu quelques confrères.

"Mes intentions... leur a-t-il dit. D'abord, je compte partir, bientôt, pour la Suisse. Je passerai là, dans ce foyer de tranquillité que j'ai fondé, six semaines ou deux mois. Et puis, je reviendrai... J'ai à travailler ferme: trois livres à faire. J'ai des choses à dire. Vous comprenez bien que je ne peux pas demeurer indifférent devant tout ce qui fut ma vie de polémiste et de journaliste. Le monde entier traverse un moment redoutable. J'aurai peut-être les moyens et l'occasion de faire et de dire des choses utiles à la France... Car, Français, je n'abandonne ni ma patrie ni ma nationalité, et je n'abdique pas le droit que j'ai de les défendre, l'une et l'autre..."

SAINTE GENEVIEVE A PARIS

Paris — Patronne de Paris, sainte Geneviève n'avait pas encore de statue dans sa ville. Un Comité vient de se former, sur l'initiative de M. Aucoc, syndic du Conseil municipal, en vue de l'érection, par souscription publique, d'un monument digne de Paris et de sa libératrice. Ce projet a reçu, dans les milieux officiels, un accueil des plus favorables. A la tête du Comité d'honneur nommons Mmes Millerand et Poincaré, la duchesse d'Uzes, M. Maurice Barrès et de nombreuses personnalités des lettres, du monde et de la politique. La statue de sainte Geneviève sera érigée à l'entrée de la Cité.

UN HYDROPLAN GIGANTESQUE

Londres — Le premier hydroplan géant de l'Angleterre, que l'on prétend être le plus grand du monde, a fait avec succès ses envolées d'expérience. Cet hydroplan peut porter un équipage de sept hommes. Il peut atteindre une vitesse de 110 milles à l'heure. Ses moteurs développent une force de 2,600 chevaux vapeur. Il pèse quinze tonnes. On a pris quatre ans à le construire. On le nomme Fairey Britannia N-4. Sa coque est flexible et est faite de façon à amortir le choc. On croit que cet hydroplan pourra rester sur mer.

St-Boniface

PETITES NOTES

MM. Louis-Philippe Gagnon et G.O. Brunet sont partis en voyage pour l'Est.

• • •

Les employés de la West Canada Publishing Co., Ltd., et leurs familles, au nombre d'une centaine, ont eu leur pique-nique annuel samedi dernier au parc de Selkirk. Ils ont passé une agréable journée au grand air; grands et petits ont participé avec entrain au programme de courses et de jeux divers.

• • •

Mlle Maria Saint-Amant, de L'Avenir, P. Q., est retournée dans la province de Québec après un séjour de six semaines chez sa soeur, Mme Donatien Frémont, et ses autres parents du Manitoba.

• • •

Mme Georges Bédard est en promenade cette semaine chez ses parents à Haywood.

• • •

Il nous fait plaisir de féliciter notre jeune ami le Dr Paul-Emile Laflèche, de Saint-Charles, gradué avec grande distinction à l'Université de Montréal, qui a passé ses examens de nouveau à l'Université du Manitoba. Il doit bientôt s'établir à Winnipeg. Nous lui souhaitons grand succès.

LE BIENHEUREUX CURE D'ARS ET LE PETIT SEMINAIRE

Cette année, par suite des changements, les séminaristes ne seront pas invités comme par le passé à venir célébrer à l'Alma Mater, le 5 août, la fête de leur bienheureux patron, Jean-Marie Vianney. Cela ne les excuserait nullement cependant de ne pas faire la sainte communion dans leur paroisse respective à cette occasion.

Le Bienheureux Vianney se distingua dès son enfance et pendant toute sa longue carrière par son grand esprit de sacrifice et de mortification. Lancé dans les durs labeurs du ministère, il s'y révéla dès l'abord un apôtre modèle, embrasé de l'amour du Maître, et prêt à le suivre généreusement dans toutes ses voies. Aussi ne tarda-t-il pas à y rencontrer les épines et les obstacles qui surgirent en nombre dans sa vie privée non moins que dans le ministère des âmes. Mais jamais sa conduite ne se démentit en rien, si bien que l'Eglise plus tard lui décernait officiellement le titre de Bienheureux qu'il porte glorieusement aujourd'hui.

Mortification et piété! Tels furent les traits caractéristiques de Vianney. Ce sont eux qui firent de lui un prêtre modèle et qui nous valurent l'insigne honneur de voir notre Alma Mater placée sous son patronage. Qu'il soit aussi pour nous un protecteur! Aujourd'hui que l'oeuvre du Séminaire semble être suspendue, il fait bon d'avoir quelqu'un vers qui nous tourner dans notre épreuve, quelqu'un qui nous parle d'espérance. Et aussi longtemps que le Bienheureux Curé d'Ars étendra la main pour nous bénir du haut de notre Alma Mater, nous espérerons! Sans doute nous ne parlerons pas de hasard! Nous obéissons à la main divine qui frappe, quelle que soit la dureté de ses coups, et la situation actuelle dût-elle se prolonger indéfiniment, nous nous résignons d'avance. Cependant, en attendant la décision finale, nous dirons en renversant un peu le texte du grand journaliste français: "Nous voilà tranquilles pour le passé, résignés en ce qui regarde le présent, confiants pour ce qui est de l'avenir!"

Amis, prions et surtout n'oublions pas le 5 août, la fête de notre protecteur et patron. Bienheureux Curé d'Ars, priez pour nous!

E. L.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 20.

SACRE-COEUR

Baptêmes

Le 28 juillet — Joseph-Hector, enfant de M. et Mme Adhémar Maillot, né le 24. Parrain et marraine: M. et Mme Hector Germain.

Le 29 juillet — Marie-Corinne, enfant de M. et Mme Louis Arsenault, née le 26. Parrain et marraine: Maurice et Cécile Arsenault.

L'AVENIR DE NOS JEUNES FILLES

Il faut envisager dans l'éducation l'avenir possible et même l'avenir probable.

C'est la vision de l'avenir qui doit guider les parents lorsqu'ils ont à déterminer le genre d'éducation auquel ils soumettront leurs fillettes.

Mais l'avenir! Hors Dieu, qui donc peut en percer le mystère?

Aussi bien, n'est-ce qu'à tâtons que l'on peut s'avancer, et prudemment, et lentement, pour n'avoir point à consacrer trop tôt l'irréparable.

Si l'avenir vrai et certain demeure impénétrable à nos regards, du moins le bon sens et l'expérience acquise nous permettent-ils d'établir l'avenir possible et même l'avenir probable.

L'avenir possible se détermine par l'étude des diverses facultés de l'enfant, de ses aptitudes, de ses goûts; l'avenir probable, par l'étude combinée des avenirs possibles et des circonstances de temps, de lieu, de milieu familial et social dans lesquelles l'enfant est placé.

Etudes compliquées et délicates, et qui, lorsqu'on veut les pousser à fond, requièrent une finesse d'observation, une perspicacité de raisonnement et une indépendance de jugement que possèdent en ce moment trop peu de parents.

Heureusement qu'en ce qui regarde plus particulièrement l'éducation féminine, tous les parents peuvent arriver à déterminer, sinon la carrière précise à choisir, du moins toutes les connaissances générales et nombre de connaissances spéciales, ainsi que les aptitudes particulières que toute femme doit acquérir, quelle que soit d'ailleurs la profession qu'elle exercera.

Deux grandes voies s'ouvrent devant la jeune fille au moment où elle doit s'engager dans la vie active: le mariage et le célibat.

Or, nul père ni nulle mère qui se puissent affirmer assez puissants pour manoeuvrer l'aiguillage qui orientera sûrement leurs enfants sur l'une ou l'autre de ces voies.

Malheur à ceux qui, se croyant ce pouvoir, prétendraient l'exercer!

Une éducation raisonnée ne sera donc point étroitement exclusive: on ne prépare point une jeune fille uniquement pour le mariage ou uniquement pour le célibat.

La prévoyance intelligente d'un père ou d'une mère doit s'exercer à doter la jeune fille des qualités qu'il faut, pour le moment venu, qu'elle ne soit point acculée à une décision unilatérale, mais qu'elle puisse choisir sa voie en toute indépendance.

Or, épouse ou vieille fille, toute femme est appelée à être la reine d'un foyer, foyer désert ou peuplé d'enfants; tandis que la mission naturelle de l'homme l'appelle à vivre généralement au dehors, celle de la femme la retient à ce foyer dont elle doit être l'âme.

Et soit que la femme puisse ou doive confier à d'autres le soin d'entretien du foyer, l'expérience constante prouve qu'elle ne peut sans dommages s'en désintéresser totalement.

Et dans le cas malheureux où la femme est forcée de gagner sa vie en travaillant chaque jour hors du foyer, si elle n'a acquis l'art, difficile sans doute, de demeurer quand même la reine, l'âme de ce foyer, il manque quelque chose d'essentiel, de nécessaire à ce foyer: on y vit artificiellement, on s'en déprend, on le délaisse... et alors!

Il ne risque donc pas de se tromper, le père de famille qui exige que chacune de ses jeunes filles étudie la science ménagère et acquière, par l'exercice, les aptitudes requises pour devenir une maîtresse de maison accomplie.

Quelle illusion de croire que cette science n'est faite que de routine, et que ces aptitudes il est temps encore de les acquérir au moment où on a besoin de les exercer!

Que de jeunes filles sont élevées comme si le mariage était le but de leur vie, dans l'effroi d'un célibat perpétuel et sans aucun souci des lendemains du mariage ardemment désiré!

C'est alors le règne de l'apparence, du brillant, du clinquant, du tape à l'oeil et du trompe-l'oeil!

La jeune fille n'a d'autre talent à acquérir que celui de faire la capture d'un mari.

Faire la capture. C'est bien l'expression qu'il faut employer; car c'est bien un prisonnier que l'on guette, non que l'on se veut attacher.

Est-il plus misérable et plus dangereuse tactique!

Et pourtant n'est-elle pas pratiquée par nombre de mamans aux abois?

Tout, dans l'éducation de la jeune fille, est orienté vers cet objectif: on n'attache de prix qu'aux qualités extérieures et l'on néglige, quand on ne les méprise et ne les critique pas, les vertus foncières, solides, mais cachées.

La toilette, la danse, les sports, les arts d'agrément, tout cela qui ne devrait être que le secondaire, l'accessoire, se hausse d'emblée au premier rang, éclipse le principal et accapare les préoccupations et l'activité des pauvres jeunes filles qui, vraiment, s'imposent bien des efforts pour se préparer à devenir malheureuses.

Sans doute, serait-ce un fort mauvais calcul — et d'aucune ne s'en rendent pas compte — de faire fi de cet accessoire qui a sa valeur dans l'éducation féminine.

Une femme doit rester femme, et une éducation vraiment complète doit développer en elle ses qualités féminines de beauté et de grâce.

Mais combien n'est-il pas plus important, plus raisonnable et plus sûr de la soumettre à une formation qui, sans négliger totalement les attraits extérieurs, cultivera cependant surtout les qualités foncières de la femme!

La préparer à exercer son rôle éventuel mais probable de maîtresse de maison, d'épouse et de mère, voilà l'essentiel, ce qu'une éducation sagement comprise ne peut à aucun prix négliger.

Jacques HERBE.





CHRONIQUE

Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

Restez à la campagne

Elle était venue de bien loin, la petite fille de la campagne, et elle attendait, l'espoir plein les yeux, une position comme servante dans la grande ville.

Quand la pauvre naïve m'eut dit son nom, ma pensée se transporta, à travers des beaux champs de blé, à une coquette maison dans une des plus belles paroisses du Manitoba.

— Quelle folie vous pousse à laisser votre "chez vous" pour venir chercher fortune en ville? lui dis-je. Et que fera votre maman sans son aînée?

A ces derniers mots, les yeux de la fillette se remplirent de larmes; mais cette émotion ne dura qu'un instant et elle me répondit d'un ton décidé:

— Je suis fatiguée du travail de la ferme; il n'y a pas d'amusements là-bas et je veux faire beaucoup d'argent afin d'être bien habillée et faire la demoiselle.

— Pauvre! que je vous plains! Je suis certaine que vous allez regretter avant longtemps ce départ de chez vous.

Et en moi-même je me disais: Est-elle sotte! Et dire qu'il y en a tant de nous qui donneraient beaucoup pour un petit coin de terre dans la paix et l'indépendance d'une campagne! Car il n'y a pas à se le cacher: ce sont les habitants des fermes qui sont les plus heureux de cette vie. Ils n'ont aucun compte à rendre de leur temps, ne reçoivent d'ordres de personne. Enfin ils sont maîtres et seigneurs dans leur domaine. Leur travail régulier et tranquille se fait le plus souvent au milieu d'un décor idéal, accompagné du gazouillis des branches et fortifié du parfum de la terre renouvelée. Et n'allez pas croire, jeunes filles de la campagne, que vous êtes inférieures aux jeunes filles de la ville. Au contraire, vous avez l'avantage de l'instruction comme elles, et de plus vous avez l'éducation de la nature, qui n'est pas à dédaigner. Mais malheureusement les beautés qui vous environnent ne suffisent plus à retenir plusieurs de vous qui venez, chaque année, grossir le nombre des désenchantés. Elles aiment mieux écouter l'appel trompeur des grandes villes où toujours elles ne trouvent que désappointement et où souvent elles perdent cette belle santé, qui est sans contrdit un des biens les plus précieux en ce monde. Ne pensez pas, chères amies de la campagne, comme la petite de la paroisse là-bas qui voulait faire une demoiselle en ville, que le luxe et les amusements constituent le bonheur. Interrogez celles qui ont abandonné la terre. Elles vous diront qu'elles donneraient beaucoup pour retracer leurs pas et que si elles en avaient la chance, elles reprendraient allègrement leur tâche agricole.

Oh! si on pouvait montrer aux jeunes personnes de la campagne la beauté et la dignité du travail des champs et que leur rôle est plus grand que celui de la jeune fille de la ville, car il demande plus de vaillance et plus de courage.

Je termine en vous citant ces lignes d'un auteur bien connu:

"Le rôle de la femme à la campagne est extrêmement important; elle a toujours un domaine que l'homme ne peut songer à lui disputer: l'économie de la maison et des petites industries annexes de la ferme. Tout cela suppose des connaissances qu'il faut acquérir, car la femme doit les posséder pour consolider la famille et remplir son rôle avec efficacité."

GERTRUDE.

Saint-Boniface, le 26 juillet 1923.

SUR LES MISSIONS

Croquis de Mongolie

VIEUX HABITS

Par le R. P. Van Oost,
de la congrégation belge du Coeur Immaculée de Marie, missionnaire du vicariat de Soei-Yuen

(Suite)

Après ces préliminaires, il faut tailler et recoudre.

Certains vêtements ressemblent à une mosaïque. Les raccrocs sont couverts de pièces en losange, en coeur, en trèfle. Les endroits élimés et usés jusqu'à la corde sont renforcés par des morceaux collés par-dessous pour maintenir le tissu.

De temps à autre, les primitifs ciseaux crissent dans l'étoffe, puis l'aiguille repart, preste et infatigable. Les tas de loques diminuent, les gâteaux de ouate disparaissent, l'ignoble friperie se métamorphose en vêtements, qui ne sont pas très solides, mais qui, somme toute, sont encore présentables, quoiqu'ils offrent un aspect plutôt inattendu pour nous, Européens.

Nos braves gens ignorent d'ailleurs certaines de nos préoccupations. C'est ainsi qu'une manche blanche sur un veston bleu, un carré rouge au genou d'un pantalon vert, un assemblage de teintes dissemblables et de rapiècements multipliés ne les déconcertent nullement. On n'est pas riche, on se sert de ce que l'on a. L'essentiel, c'est d'être couvert le plus chaudement possible. Tout le monde trouve cela naturel. Autre pays, autres moeurs.

Et cependant, le Chinois possède à un très haut degré le sens du ridicule; mais il ne le met pas dans les disparates que peut montrer un costume de travail. Il en serait tout autrement s'il s'agissait d'un habit de cérémonie, objet de luxe qu'on revêt pour parader. Dans ce cas, l'à peu près est interdit, il faut que tout soit en règle.

Le vêtement, simple et pratique, de nos gens de la campagne, est d'un modèle uniforme qui ne comporte pas la fantaisie. Un veston de peau de mouton et un pantalon de même matière forment un complet très apprécié. La laine gratte la peau; le cuir, porté à l'extérieur, n'est pas toujours d'une souplesse parfaite: cela n'a pas d'importance.

Les habits ouatés ne sont suffisants que lorsqu'on peut, par les grands froids, endosser une pelisse par dessus. Ce gros pantalon ouaté pourrait être gênant, si son ampleur ne laissait les mouvements parfaitement libres. L'aspect est disgracieux, c'est un fait. Le fond rembourré forme sac, qui se dresse en pointe sur le derrière. Les manches, très longues, couvrent les mains et les abritent contre le froid. Le collet, fort élevé, est souvent maintenu verticalement rigide par des petites planchettes cousues contre l'étoffe.

Vêtements et souliers sont confectionnés au logis. La forme ample n'exige pas la minutie de coupe des habits européens. Et puis nos braves gens ne sont pas difficiles. Etre un peu gêné en entournures, avoir un collet rude qui leur racle le bas des oreilles ne les empêche nullement de se sentir "confortables" et heureux. Tout leur va, parce qu'ils sont contents de tout. L'excès de civilisation ne les a pas encore rendus méticuleux. On peut les en féliciter.

* * *

Et lorsqu'on songe que ces travaux d'habillement échoient à la mère de famille, on conviendra que celle-ci ne manque pas de besogne, d'autant plus qu'elle doit préparer les repas, soigner les enfants, nettoyer la maison... Elle trouve cela tout naturel

C'est beau de voir avec quelle résignation, quel courage, la femme chinoise accepte son sort. Beaucoup d'entre elles ont un air frêle et délicat. On dirait des poupées menues qu'un rien va briser, et elles vont toujours. Leur force de résistance est étonnante. La misère, les privations, le travail, le dévouement obscur mais continuel semblent être le lot ordinaire de nos femmes du peuple. Elles prennent la vie telle qu'elle se présente, sans se plaindre, sans murmurer, sans même beaucoup rêver à quelque chose de mieux. Nos bonnes chrétiennes offrent tout cela au bon Dieu, elles accomplissent leur besogne par esprit de devoir; il est bien sûr qu'elles doivent s'amasser une belle somme de mérites qui leur sera largement payée plus tard là-haut.

Les femmes sont en majorité en Europe

Berlin — Les femmes en Europe ont une majorité de 25 millions sur les hommes. D'après les statistiques, il y avait en Europe en 1913, 400,000,000 d'âmes. La population féminine surpassait de 9,500,000 la population masculine. Depuis, la population européenne a augmenté de 75 millions. C'est en Russie que la population féminine dépasse le plus la population masculine.

On compte maintenant 1,111 femmes par mille hommes.

Les inconséquences de Loti

Pierre Loti n'était pas sectaire, tout protestant qu'il fût. Un jour le "Redoutable", en rade de Nagasaki, reçut le décret du ministre franc-maçon Lanessan supprimant la prière officielle à bord. Loti, pour protester contre ce sectarisme, assista pendant huit jours, matin et soir, à la prière facultative, dans le groupe des marins fidèles. Le dimanche il ne manquait jamais la messe à bord. En 1901, le "Redoutable" stationnait, pendant les fêtes de Noël, dans la baie d'Along-Tonkin. Loti organisa une merveilleuse Messe de minuit avec fleurs et chants, et il garda toujours le souvenir de cette veillée. Il ne cachait pas son admiration pour la religion catholique et la proclamait "la plus consolante et la plus belle de toutes".

La bonté et la justice sont comme les deux bras de Dieu; mais la bonté est le bras droit, c'est elle qui commence. — Bossuet.

On ne prouve rien aux femmes; elles ne croient qu'avec le coeur ou l'imagination. — Alphonse Karr.

PETITS CONSEILS

L'entretien de l'argenterie

La meilleure argenterie, celle dont le titre est le plus sûr et le plus solide, n'en tend pas moins à se ternir. Or, vous obvierez sans peine à ce défaut si vous prenez la précaution d'huiler légèrement vos couverts avant de les ranger. Au moment de vous en servir à nouveau, il vous suffira de les passer dans de l'eau de savon chaude et de bien les essuyer.

* * *

Pour calmer le feu d'une brûlure, tremper dans l'eau et saupoudrer abondamment de farine pour faire une pâte sur la brûlure, ce qui empêche l'air d'entrer et calme la cuisson.

* * *

Pour ôter le gras de la soupe chaude, y plonger un morceau de papier de soie propre, ce qui absorbe le gras flottant sur la surface. C'est plus facile et plus rapide que d'écumer.

TRICENTENAIRE DE BLAISE PASCAL

Un grand penseur catholique

Le président de la République, M. Millerand, s'est rendu en Auvergne pour présider à Clermont-Ferrand les fêtes du tricentenaire de Blaise Pascal, l'un des plus grands penseurs catholiques.

Pascal inventeur

Blaise Pascal est né le 19 juin 1623 à Clermont-Ferrand. Son père, Etienne Pascal, avait décidé d'attendre que son enfant eût douze ans pour lui apprendre les mathématiques; mais l'enfant, par une intuition de génie, "inventa" pour son compte la géométrie et reconstitua seul les trente-deux théorèmes d'Euclide. A seize ans, il composait un Traité des sections coniques. Il se faisait en même temps physicien et mécanicien. Il invente une machine à calculer qu'on peut voir encore aux Arts et Métiers, à Paris. Il découvre la théorie de la brouette, et met à la disposition des travailleurs cette application de la roue aussi précieuse et ingénieuse qu'elle est simple. Dans un même ordre d'idées, utilisant la théorie du levier, il invente le haquet pour transporter les lourds fardeaux. Sa grande expérience de l'équilibre des liqueurs, faite à la tour Saint-Jacques et répétée sur le Puy de Dôme par son beau-frère Périer, pose une des grandes lois de la physique, que la nature a horreur du vide. Il devait d'ailleurs écrire un Traité du vide. C'est aussi à lui qu'on doit la presse hydraulique, la mise en circulation pour les pauvres "des carosses à cinq sols", ancêtres de nos diligences et de nos omnibus et autobus.

Pascal écrivain

Son esprit a fouillé toutes les branches humaines.

Il avait toujours été chrétien et pratiquant, mais la rencontre de deux jansénistes l'amena à plus de ferveur. Il se fait apôtre et gagne à la vie fervente toute sa famille, en particulier sa soeur Jacqueline, qui se fit religieuse à Port-Royal. Il s'y retira lui-même. C'est là qu'il a écrit son Traité du bon usage des maladies, lui qui était toujours malade. Le 23 novembre 1654 détermine en lui une sorte de conversion. Il écrit un testament spirituel entrecoupé de cris d'amour et de cris de foi: "Joie, joie, pleurs de joie, etc."

Il mourut à Paris en 1662, âgé de trente-neuf ans, après avoir reçu les Sacrements des mains du curé de Saint-Etienne du Mont. C'est dans cette église qu'il est enseveli. Janséniste, il a écrit contre les Jésuites et leur morale qu'il prétendait laxiste ses Provinciales, pleines de parti pris et de venin. Elles sont à l'Index. Le vrai Pascal, il faut le chercher plutôt dans ses Pensées, fragments et brouillons épars que la maladie l'a empêché d'achever. Il se proposait en effet d'écrire une sorte d'Apologétique, pour prouver l'authenticité de la religion par les prophéties, les miracles, etc. Dans les Pensées, entachées parfois d'obscurité et de paradoxe, Pascal rappelle qu'il y a autre chose en ce monde que le plaisir et les affaires, que cette vie éphémère s'ouvre sur une éternité sans fin. Pascal a un profond sentiment de la misère de l'homme et une idée excessive parfois de la faiblesse de notre raison; heureusement, en face il dresse le dogme de la rédemption et du pardon, et il exalte d'autant la sagesse divine. Qui a lu les Pensées de Pascal aura de la peine à rester incrédule, et plus encore à railler et à blasphémer. Ce livre prend l'athée à la gorge et le met à genoux devant le mystère de Jésus.

RECETTES

Ce qu'on peut faire avec des oranges

Marmelade d'oranges

Choisir des oranges douces et mûres, les peler, enlever la partie blanche et diviser en quartiers, couper ces derniers transversalement, enlever les pépins, faire bouillir les fruits dans un peu d'eau et avec le demi-poids de sucre, soit 6 livres d'oranges pour 3 livres de sucre, écumer; la cuisson est complète quand le liquide prend sur l'écumoir, retirer du feu, verser dans les verres et recouvrir après 24 heures.

Cette marmelade se conserve parfaitement, elle peut se manger sur le pain et aussi servir à confectionner de savoureuses tartes et d'excellents gâteaux.

* * *

Crème à l'orange

Prenez dix belles grosses oranges, essuyez-les et frottez l'une d'elles avec un peu de sucre pour que celui-ci s'imprègne de son parfum (1 cuillerée à soupe). Coupez ensuite les oranges en deux et exprimez-en tout le jus.

Comptez un jaune d'oeuf pour deux oranges et deux cuillerées à soupe de sucre. Travaillez les jaunes avec le sucre, plus le sucre parfumé, mélangez-y le jus d'orange et mettez le tout sur le feu, tournez constamment la crème sans la laisser bouillir, elle prendra vie consistance, à cause des jaunes d'oeufs. Retirez-la du feu et laissez-la refroidir avant de la servir.

* * *

Oranges à la Canadienne

Ces "Canadiennes" ou "Lucioles" sont de petits gâteaux réservés aux estomacs délicats.

Prenez une tasse de sucre, trois de fécule, un quart d'amandes pilées, un quart de beurre légèrement fondu, cinq blancs d'oeufs, le jus et le zeste râpé de deux oranges et d'un citron, mélangez le tout. Cette pâte doit incliner vers le liquide: prenez-la par cuillerées et formez-en de petits tas espacés sur une tôle beurrée. Glacez à la glace de sucre, ajoutez quelques amandes coupées en filets très fins, et mettez dans un fourneau pas trop brûlant. Lorsque vos lucioles prennent une jolie couleur dorée, relevez-les des plaques et roulez-les, coupez-les de la forme qu'il vous plaira avec un coupe-pâte; hâtez-vous car elles sèchent très vite. Ce sont de délicates et délicieuses friandises.

* * *

Gelée d'orange

Otez les écorces et les graines de vos oranges, mettez environ une livre de sucre et une livre d'oranges coupées, faites jeter un bouillon, coulez, ajoutez un demiard d'eau, faites bouillir encore cinq ou six minutes ce que vous aurez coulé, vous en ferez une marmelade qui fera gelée et marmelade ensemble.

L'EVANGILE

XIe dimanche après la Pentecôte

(S. Marc, VII, 31-37.)

En ce temps-là, Jésus quitta le pays de Tyr, traversa la Décapole, et alla par Sidon vers la mer de Galilée. Alors on lui amena un homme sourd et muet, et on le pria de lui imposer les mains. Jésus, le tirant de la foule et le prenant à part, lui mit les doigts dans les oreilles et de la salive sur la langue; puis, levant les yeux au ciel, il fit un soupir et lui dit: Ephphéta, c'est-à-dire ouvrez-vous. Aussitôt ses oreilles s'ouvrirent, sa langue se délia, et il parlait distinctement. Jésus leur défendit d'en parler à personne; mais, plus il le leur défendait, plus ils le publiaient; et dans leur admiration ils disaient: Il a bien fait toutes choses: il a fait entendre les sourds et parler les muets.

Calendrier de la semaine

Jeudi, 2 août — S. Alphonse de Liguori.

Vendredi, 3 — Invention de S. Etienne.

Samedi, 4 — S. Dominique.

Dimanche, 5 — Onzième dimanche après la Pentecôte.

Lundi, 6 — Transafiguration de N.-S. J.-C.

Mardi, 7 — S. Gaétan.

Mercredi, 8 — S. Cyriaque et ses compagnons.





Autour de la Ferme



Si nous voulons durer et survivre au Canada, si nous voulons devenir un facteur économique de plus en plus important, il importe que tous fassent leur la parole de Mgr Labelle, le grand colonisateur: "Emparons-nous du sol."



LA MOISSON VA COMMENCER

Les perspectives continuent d'être excellentes dans l'Ouest.

On a commencé à couper le blé sur la ferme de H.-W. Winkler, près de Morden. Il a fait exceptionnellement chaud dans la Saskatchewan et l'Alberta, et la pluie a été générale dans ces provinces aussi bien que dans le Manitoba, d'après le rapport hebdomadaire des récoltes publié par le département d'agriculture du chemin de fer du Pacifique Canadien. Il y a de la nielle dans certaines régions des trois provinces des prairies et on peut s'attendre à une réduction de rendement. Si le temps est favorable d'ici à la moisson, cet inconvénient peut être réduit. La moisson du seigle devient générale.

Nielle et grêle

Il y a de la nielle dans les régions du sud et du centre du Manitoba, dit le rapport. Il n'y a pas eu de dommages par la grêle, et le blé promet.

Il y a eu des dommages considérables par la grêle dans la Saskatchewan, mais en général les conditions demeurent favorables; 60 à 90 pour 100 de la récolte de blé est maintenant épié et tout indique une récolte prompte et bonne.

Les conditions sont généralement favorables dans la province de l'Alberta et, à part quelques dommages causés par la grêle, il n'y a rien de défavorable. Les perspectives actuelles sont très bonnes. Environ soixante-quinze pour cent du blé est épié.

Les récoltes font d'excellents progrès le long du chemin de fer Edmonton-Dunvegan et Colombie-Britannique. Il y a eu des pluies abondantes au cours de la semaine et on ne rapporte aucun dommage.

Les fruits

Les arbres fruitiers de la Colombie-Britannique promettent de donner un rendement dépassant celui des années précédentes. On commence de couper le foin, qui est abondant, de même que le blé et l'avoine d'automne.

La moisissure

Saskatoon — D'après un questionnaire télégraphié aux correspondants du "Star" de Saskatoon, il n'y a que quelques localités isolées où la moisissure ait fait son apparition sur les grains. Il est possible qu'elle ne cause aucun dommage. Dans la région de Prince-Albert, il n'y a pas de moisissure ni de sauterelles, et les perspectives de la récolte sont meilleures que jamais depuis 1915. On a découvert de la nielle sur un échantillon de grain reçu par le département des récoltes du district de Maiden. Il y a un peu de moisissure à Battleford, mais ce n'est pas sérieux. Il a fait une forte tempête de grêle samedi soir à Gallivan. On dit que plusieurs fermiers ont subi des pertes. Dans le territoire de Melfort la coupe des grains sera générale dans la seconde semaine d'août.

Blé d'automne

Toronto — Le blé d'automne est meilleur qu'on ne s'y attendait, bien qu'il n'atteigne pas la moyenne, d'après le rapport du département d'agriculture d'Ontario.

Le foin

La récolte de foin est bonne. Dans l'est d'Ontario, le rendement sera considérable, après plusieurs années médiocres. Les pâturages ont diminué beaucoup dans plusieurs comtés, bien que dans certaines régions il y a du lait en abondance pour ce temps de l'année.

De la grêle en Alberta

Lethbridge — Il est tombé de la grêle sur une lisière d'environ huit milles par deux au nord-ouest de Taber. A partir de Taber, à l'est, une étendue de cinq milles par un a été endommagée. Environ cinquante pour cent de la récolte a été endommagé. La pluie est tombée par torrents à Taber. Il en est tombé plus de trois pouces en cinq heures.

En Saskatchewan

Régina — On croit que les principales récoltes dans la Saskatchewan commenceront vers le 15 août. La partie sud-ouest de la province sera, croit-on, la première pour son grain. Vient en second lieu le district sud-[illegible]

LES CHEVAUX DE L'OUEST

"Vous apprendrez, avec intérêt sans doute, que durant la dernière année fiscale, près de cinq mille chevaux de l'Ouest canadien ont été expédiés dans l'Ontario, le Québec et les provinces maritimes. Ces chevaux étaient pratiquement tous des chevaux de trait. Dans la ville de Montréal, la Canadian Cartage Company en emploie à peu près six cents. On a déclaré à un de nos officiers qu'ils étaient tous importés et qu'un très petit nombre de chevaux appropriés étaient élevés dans la province de Québec. La population chevaline de l'Ontario a considérablement diminué depuis sept ou huit ans; en fait, il y a actuellement plus de 200,000 chevaux de moins dans cette province qu'il y en avait en 1914. Même l'Ile du Prince-Edouard, probablement pour la première fois depuis cent ans, importe actuellement des chevaux."

C.-M. MacRAE.

UNE MISE AU POINT

L'estimation de la prochaine récolte par les statisticiens fédéraux

Ottawa — Le bureau de la statistique fédérale rapporte que d'après certaines communications reçues des Etats-Unis et d'Europe, l'impression semble répandue que ce bureau aurait évalué à 500 millions de boisseaux la prochaine récolte de blé canadien. Le bureau tient à faire savoir que tel pronostic n'a pas été fait par les employés du gouvernement canadien. En se basant sur l'évaluation des superficies ensemencées, la récolte de 1923 pourrait atteindre 500 millions de boisseaux si le rendement moyen par acre était de 23 boisseaux, moyenne qui n'a été dépassée qu'en 1915, alors que le rendement a été de 26 boisseaux par acre. Il est possible que les conditions exceptionnellement favorables aux cultures se continuent jusqu'à la moisson, ce qui fait espérer un rendement beaucoup au-dessus de la moyenne. Le dernier rapport du bureau de la statistique, en date du 11 juillet, et basé sur les rapports des correspondants reçus à la fin de juin, donnait la condition générale du blé, exprimée numériquement à 5 pour cent au-dessus de la moyenne des derniers dix ans alors que l'an dernier le rendement par acre était de 4 pour cent au-dessous de cette même moyenne. La moyenne décennale étant de 15 boisseaux ¾ à l'acre, une augmentation de 5 pour cent donnerait 16 boisseaux ½ à l'acre, ce qui appliqué à la superficie ensemencée, 22,169,300 acres, donnerait un total de 366 millions de boisseaux. Vers le 10 août, le bureau de la statistique publiera un nouveau pronostic de la récolte basé sur les rapports des correspondants faits à la fin de juillet. L'estimation des emblavures est encore sujette à révision.

POURQUOI LE MARCHE AMERICAIN DECLINE

Une commission composée de statisticiens et d'experts en économie rurale nommée par le secrétaire du département de l'agriculture de Washington, M. Wallace, présentait tout dernièrement un rapport qui ne saurait manquer d'intéresser les cultivateurs canadiens. La commission s'est enquis des conditions générales du marché et son rapport porte surtout sur le blé, le blé d'Inde et les porcs. Le marché européen, dit la commission, est considérablement réduit, c'est-à-dire qu'il ne paraît plus capable d'absorber le volume de produits que nous lui exportions autrefois. L'on ne peut pas prévoir non plus une augmentation de la demande de ce côté dans un avenir rapproché. Par ailleurs, la demande des marchés américains ne saurait montrer d'augmentation pour quelque temps encore.

L'Europe entière a augmenté sa production de blé, ce qui réduit naturellement son pouvoir d'absorption de blé américain.

Il faut donc prévoir des prix plus bas pour les produits agricoles américains. La dégringolade présente des prix du blé constitue un exemple frappant de ce qui se produira très probablement pour les autres produits.

D'un autre côté, les prix des articles qu'achète le cultivateur sont encore élevés et s'élèveront probablement davantage.

L'on est généralement d'opinion ici, dit la commission, que le cultivateur américain va se tourner brusquement contre le haut tarif douanier, d'ici à quelques mois, à moins qu'il ne survienne des changements subits dans les prix de ce qu'il vend et de ce qu'il achète.

Les cultivateurs canadiens feront bien de se tenir au courant des changements qui se produiront d'ici à quelque temps, sur le marché américain, car quoi que l'on en dise, en certains milieux, nous sommes loin d'être indépendants de cet immense marché qui n'est qu'à quelques milles de nos portes.

LES MOUCHES

Elles vous éveillent au matin d'une caresse légère et jusqu'au soir s'attachent à vous corps et âme.

C'est pire que de l'amour.

Jamais lasses de parcourir votre visage dont elles examinent le détail de leurs gros yeux myopes et où elles mettent des grains de beauté mobiles, elles vont jusqu'à forcer l'entrée de votre faux-col et de vos manchettes.

Elles boivent dans votre verre et vous mangent dans la bouche.

Vous ne pouvez rien faire sans elles.

Sur le journal déployé elles courent aux rubriques importantes, s'attardent au feuilleton et activent la main trop lente à tourner la page.

Elles manoeuvrent autour de l'écritoire, goûtent à l'encre, tâtent la plume et donnent l'exemple des pattes de mouches sur le papier blanc. Satisfaites du travail, elles se frottent les mains avec vivacité; mécontentes, elles prennent leur vol et, par de subtils méandres, indiquent à l'oeil le chemin de la bonne pensée.

En promenade, elles éventent d'une aile légère votre front couvert de sueur. Elles ne s'écartent que pour vous rapporter l'odeur des fleurs — et autres choses — sur lesquelles elles ont posé.

Ainsi les tout petits enfants vous apportent tous les objets qu'ils trouvent, amicalement.

Les jours d'orage, elles ne quittent pas votre épiderme pour vous rassurer ou se rassurer elles-mêmes contre la foudre.

Elles n'ignorent que leur insistance importune; en amies véritables, elles ne se formalisent pas d'un congé trop brutal.

Mais, heureusement, elles aiment encore mieux les boeufs que les hommes. Et les araignées leur rendent ce même amour. Puis l'hiver fait le reste.

Louis LANDRON.

Le tarif américain et l'engraissement des bestiaux de l'Ouest

"Le tarif Fordney est en frais de détruire une industrie agricole très rémunératrice aux Etats-Unis: l'engraissement des bestiaux de l'Ouest canadien". Telle est la déclaration de "l'American Farm Bureau Federation", société professionnelle agricole américaine. Le secrétariat de cette association déclare de plus que ses enquêtes sur les résultats du nouveau tarif établi par les Etats-Unis se traduisent en des pertes considérables pour les éleveurs américains et en dommages non moins considérables pour les Canadiens.

Cet aveu démontrera de nouveau que les cultivateurs américains ne favorisent pas le tarif actuel et que si le Congrès veut entendre leurs voix, un retour à l'ancien ordre de choses est loin d'être improbable.

UN DICTIONNAIRE TRES RECHERCHE

Sur le territoire américain l'alcoolisme clandestin n'a jamais sévi plus furieusement qu'aujourd'hui. Le territoire de l'Europe a néanmoins pour les Américains cette supériorité qu'on y boit librement ce qu'on veut.

Mais il y a l'océan à traverser, et il s'agit pour l'Américain qui vient chercher l'humidité en France d'embarquer sans se faire "pincer" la quantité d'alcool exigée par son gosier en voyage. C'est alors qu'il emploie les procédés les plus ingénieux pour dissimuler l'alcool de son bagage. Il y a notamment la valise, réservoir à double fond. Mais la merveille, c'est le "Dictionnaire franco-anglais pour la conversation". C'est un énorme livre à reliure de cuir et magnifiquement truqué. On soulève l'une des faces de la couverture et l'on voit apparaître deux gros flacons!

On s'arrache le Dictionnaire franco-anglais.

LE MARCHE

30 JUILLET 1923

Bouvillons—

Excellents	$6.00—$6.50
Bons	$5.00—$5.75
Moyens	$4.25—$4.75
Ordinaires	$3.50—$4.00

Bouvillons engraissés—

De choix	$4.25—$4.50
Bons	$3.00—$4.00

Bouvillons à engraisser —

De choix	$3.75—$4.00
Bons	$2.75—$3.50

Boeufs—

Bons	$2.75—$3.25
Moyens	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.50—$1.75

Taureaux—

De choix	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.50—$1.75

Taures de boucherie—

De choix	$5.75—$6.00
Assez bonnes	$4.00—$5.50

Taures à engraisser—

De choix	$3.00—$3.25
Bonnes	$2.75—$3.50

Veaux—

De choix	$5.50—$6.50
Ordinaires	$2.00—$3.50
Bons	$4.00—$5.00

Vaches de boucherie—

De choix	$4.00—$4.25
Bonnes	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.25—$2.75
Pour conserves	$1.00—$2.00

Moutons et agneaux—

Moutons bons	$4.00—$6.00
Moutons ordinaires	$2.00—$3.00
Agneaux bons	$7.00—$9.00
Agneaux ordinaires	$4.00—$6.00

Porcs—

D'après la classification du gouvernement fédéral—

Bacon de choix	$9.62½
Porc épais	$9.62½
Lourds	$7.75
Très lourds	$6.75
Porc d'étal	$8.75
Légers	$8.75
Inférieurs	$4.75
Truies No 1	$6.75
Truies No 2	$5.75
Verrats	$3.00

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—

Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif ....$ .30

Oeufs—

Absolument frais pondus. Prix du fermier ....$ .16

Pommes de terre—

Lot de 10 minots. Le min..$ .60 à $ .70

Farine—

Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$3.52½
2 sacs de 49 livres	$3.57½
4 sacs ed 24 livres	$3.67½
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$3.52½
2 sacs de 49 livres	$3.57½
4 sacs ed 24 livres	$3.67½
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$3.52½
2 sacs de 49 livres	$3.57½
4 sacs ed 24 livres	$3.67½
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$3.52½
2 sacs de 49 livres	$3.57½
4 sacs de 24 livres	$3.67½

Alimentation—

Son. La tonne	$23.00
Gru. La tonne	$25.00

Gruau—

Le sac de 80 livres $2.85

Foin—

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.

Mil. No 1	$19.00
Mil. No 2	$17.00
"Red Top" No 1	$16.00
"Red Top" No 2	$14.00
Terre haute No 1	$13.00
Terre haute No 2	$11.00

Cours du grain fourni par Le Comptoir Agricole Ltée
pour la semaine finissant le 30 juillet 1923

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi 24 juil.	Merc. 25 juil.	Jeudi 26 juil.	Vendi. 27 juil.	Sam'di 28 juil.	Lundi 30 juil.
Blé No. 1 Nord	1.06⅞	1.08¼	1.07⅜	1.08⅛	1.07⅜	1.07⅛
2 Nord	1.04⅞	1.05¼	1.04⅞	1.05⅛	1.04⅜	1.04⅛
3 Nord	1.00⅞	1.01¼	.99⅞	1.00⅛	.99⅜	.99⅛
Avoine 2 CW	.44⅜	.45⅜	.45	.44⅛	.42⅞	.43⅛
3 CW	.41⅜	.42⅜	.42	.41⅛	.39⅞	.40⅛
Orge 3 CW	.49⅜	.50	.49⅞	.49⅜	.49⅛	.49½
4 CW	.46⅜	.47½	.46⅞	.46⅜	.46⅛	.47
Lin 1 NW	2.23½	2.25	2.27	2.25¼	2.23	2.23¼
2 CW	2.19½	2.21	2.23	2.21¼	2.19	2.19¼
Seigle 2 CW	.63½	.64¼	.63	.63½	.62	.62
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	1.00⅜	1.02¼	1.00⅝	1.01⅛	.99⅞	1.01⅛
Avoine 2 CW	.41⅜	.42¼	.41⅛	.41⅜	.41⅜	.41⅜
Orge 3 CW	.48⅜	.49	.48⅞	.48⅜	.48⅛	.48⅜
Lin 1 NW	2.12½	2.14	2.14⅛	2.15¾	2.16⅜	2.15⅜
Seigle 2 CW	.62½	.63¼	.62	.62¼	.61	.61
Options						
Blé Juillet	1.06⅞	1.08¼	1.07⅜	1.08⅛	1.07½	1.07⅛
Octobre	.95⅜	.97¼	.95⅝	.96⅛	.94⅜	.96⅜
Avoine Juillet	.44⅜	.45⅜	.45	.44⅛	.42⅞	.43⅛
Octobre	.39½	.39⅞	.39½	.39⅜	.39	.39
Orge Juillet	.49⅜	.50	.49⅞	.49⅜	.49½	.49½
Octobre	.50⅜	.51	.50⅜	.51	.50⅜	.51
Lin Juillet	2.23½	2.25	2.27	2.25¼	2.23	2.23¼
Octobre	1.93½	1.95	1.95½	1.96¾	1.97½	1.96⅜
Seigle Juillet	.63½	.64¼	.63	.63½	.62	.62

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LORETTE

Examens de musique

Huit élèves du Couvent de Lorette ont subi les examens de la "Canadian Academy of Music" de Toronto.

Grade II — Avec grande distinction: Miles Irène Damaine et Louise Manaire.

Grade III — Avec distinction: Miles Marguerite Dufresne, Flavie Savoie, Léa Roque. Avec succès: Miles Alice Lagimodière et Eliane Rheault.

Grade IV — Avec succès: Mlle Marie Ange Roy.

Ces mêmes élèves ont réussi avec grande distinction pour l'examen de théorie.

Voilà des résultats qui font honneur à nos excellentes religieuses, les Soeurs de Saint-Joseph.

SASKATCHEWAN

SAINT DENIS, SASK.

La paroisse toute entière vient d'être douloureusement affectée par la mort de Mme A. Gauthier. Depuis longtemps déjà la santé de Mme Gauthier inspirait de sérieuses inquiétudes à son entourage, mais l'on ne pensait pas que le dénouement fatal pouvait être si proche.

Habitant Saint-Denis depuis près de quinze ans, Mme Gauthier était entièrement dévouée aux oeuvres paroissiales et nous tenons à offrir à M. Gauthier, si avantageusement connu dans toute la région, toute notre sympathie.

Durant la tempête qui a sévi il y a deux semaines, l'écurie que les paroissiens avaient construite sur le terrain de l'église a été enlevée par le vent. Mais à Saint-Denis on ne perd jamais courage, et déjà les matériaux s'accumulent dans le but de construire plus grand et plus solide.

* * *

Malgré les mauvaises récoltes que nous avons eues depuis 5 ou 6 ans, et la grêle qui cette année a ravagé une partie de la paroisse, Saint-Denis n'entend pas se laisser battre quand il s'agit de générosité religieuse et nationale. Déjà une quête faite au profit du missionnaire qui prêcha notre retraite avait donné $96, ce qui est magnifique pour une paroisse relativement petite, et cela ne nous empêchait pas de donner $100 pour la "Journée des Ecoles", ce qui, pour le moment, nous classe à la tête de toutes les paroisses du diocèse. Si nous avons quelques défauts — et qui donc n'en a pas? — nous espérons au moins qu'on ne pourra pas mettre en doute notre esprit de foi et notre patriotisme.

SAINT FRONT, SASK.

"Si au lieu de prendre la direction des frontières américaines ces familles s'étaient dirigées vers l'Ouest canadien, au lieu de s'expatrier, elles auraient aidé à la prospérité de notre Canada. De nouvelles paroisses auraient surgi avec cet esprit catholique et français qui caractérise les centres canadiens de ces régions."

Je cueille cette éjaculation attristée dans l'un des derniers numéros du "Droit" (4 juillet). J'ajouterai à mon propre compte que si seulement un quart de ceux qui se sont récemment fourvoyés aux Etats-Unis s'étaient établis dans l'Ouest, on aurait pu y fonder ou développer plus de 20 paroisses. Quel appoint alors pour ceux qui depuis longtemps y luttent pour les droits de leur langue et de leurs écoles! Mais non; peut-être parce que des personnes, et même des périodiques, qui ont généralement le droit d'être écoutés ont fait leur possible pour enrayer la marche de l'émigrant vers l'Ouest, des déplacements en masse, dont quelques-uns étaient nécessaires, ont fait tourner le dos à la patrie: déplacement dont nous aurons tous à souffrir.

On essaie en ce moment d'y remédier en créant et organisant de nouveaux champs de colonisation dans le Québec et le Nord de l'Ontario. Je prie Dieu que ces nobles efforts aient tout le succès désirable, mais n'oublions pas que, en dépit de toutes les circulaires et malgré les conférences les plus éloquentes, un bon nombre de nos compatriotes, à moins d'en être empêchés par qui ne pourra leur fermer la porte des Etats-Unis, jetteront un oeil d'envie sur les riches prairies de l'Ouest, où la culture est si aisée et si rémunératrice.

Les "terres pour rien" n'y sont plus communes comme autrefois. Il faut maintenant aller loin des centres et chercher assez pour en trouver. Je crois donc faire acte de patriotisme, en même temps que de charité, en indiquant par le présent article un centre purement français, où il y a encore plusieurs "homesteads" à prendre. C'est Saint-Front, diocèse de Prince Albert, dans la partie boisée, par conséquent la plus riche et la plus agréable, de la Saskatchewan. Là, pas de tempêtes perpétuelles, pas d'énormes factures pour le charbon à solder, pas de piquets de clôture ni de fil de fer, ou même de bois de construction à acheter [illegible] faire!

Tout d'abord, que le lecteur veuille bien ne pas commettre l'erreur dans laquelle sont tombés beaucoup de ceux qui m'en ont écrit: je ne suis pas le curé de cette place, par conséquent je n'ai aucun intérêt personnel à y envoyer des colons, excepté la satisfaction de savoir que je fais du bien à mes semblables. Il y a six ans, cette colonie comptait 6 personnes, qui pensaient à la quitter par suite de leur isolement. Lorsque j'y suis retourné dernièrement, j'y ai trouvé 56 familles, plus 20 garçons ayant des terres — avis aux filles à marier! Au centre, tout près de là, où une nouvelle ligne de chemin de fer déjà commencée passera, j'y ai prié dans une église convenable, à côté d'une école française, près d'un petit magasin à vendre pour cause de maladie, avec de bons Canadiens mêlés de quelques excellents Français avides d'entendre la parole de Dieu.

Or, je me suis assuré de ceci: bien que le pays paraisse à peu près tout colonisé, il contient peut-être encore 20 ou 25 "homesteads" à prendre, dont l'un à un mille et demi de l'église seulement! Qui va aller s'en emparer avant qu'il ne soit trop tard? De la terre elle-même je n'ai que ceci à dire: je crois connaître l'Ouest comme peu le connaissent; or je n'ai vu nulle part de terre meilleure que celle de Saint-Front, et sur toutes les lèvres j'ai remarqué le plus parfait contentement de gens qui ne sont pas encore riches mais qui savent devoir être à l'aise aussitôt que leurs enfants pourront les aider. Le pays est boisé de simples trembles, partant facile à défricher; la terre est un superbe terreau noir sur de la glaise. Pas de pierres gênantes, et de l'eau en abondance à 10 ou 12 pieds. C'est un pays de petits lacs, et je connais au moins trois places où l'on peut tuer des canards sans sortir: il suffit d'ouvrir sa fenêtre.

Ceci est écrit pour ceux qui voudraient devancer les moissonneurs et avoir l'avantage d'un plus grand choix. Pour plus d'informations s'adresser (avec un timbre pour la réponse: on perd son temps autrement) au

Rév. Père MORICE, O.M.I.,
Marieval, Sask.

P.S. — Pour ceux qui ont de l'argent, je connais aussi une terre, juste sur les bords d'un important village, à vendre. C'est ce qu'il y a de mieux, mais il faudrait y mettre le prix.

LAUREATS DU CONCOURS FRANCAIS

Organisé par l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

GRADE XII

Prix provincial: Annette Dumouchel (87) Académie Saint-Joseph, $100.00.

Prix paroissial: Jeanne Jacob (85) Académie Saint-Joseph; Irène Bonin (80) Couvent de Saint-Adolphe.

GRADE XI

Prix provincial: Marie-A. Côté (90) Couvent de Saint-Adolphe, $25.00; Armanda Berriault (90) Couvent de St-Adolphe, $25.00.

Prix paroissial: Lucile Morin (86) Couvent de Saint-Adolphe; Irène Chartier (81) Couvent de Saint-Jean-Baptiste; Rosanna Rioux (78) Couvent de Saint-Norbert; Lorette Béchard (76) Académie Saint-Joseph.

GRADE X

Prix provincial: Léontine Charrette (78) Couvent de Saint-Adolphe, médaille en or.

Prix paroissial: Léontine Charrette (78) Couvent de Saint-Adolphe.

GRADE IX

Prix provincial: Hermine Malo (90) Couvent de Saint-Adolphe, médaille d'argent; Anna Lassier (90) Couvent de Saint-Adolphe, médaille d'argent.

Prix paroissial: Alice Thibault (85) Couvent de Sainte-Agathe; Marguerite Royal (85) Académie Saint-Joseph; Marie-Rose Tougas (85) Couvent de Sainte-Anne; Florence Ayotte (80) Couvent de Saint-Jean-Baptiste; Philomène Larosée (80) Couvent de Saint-Adolphe; Eva Delorme (80) Couvent de Saint-Adolphe; Elie Trottier (78) Collège de Saint-Norbert.

GRADE VIII

Prix provincial: Yvonne Larose (99) Académie Saint-Joseph.

Prix paroissial: Jeanne Poulin (97) Académie Saint-Joseph; Juliette Gagnon (97) Académie Saint-Joseph; Donalda Pelletier (97) Académie Saint-Joseph; Anita Jalbert (97) Académie Saint-Joseph; Thérèse Trottier (95) Couvent de Saint-Norbert; Anna Bisson (95) Couvent de Dufrost; Marie-L. Smith (95) Couvent de Saint-Adolphe; Christine d'Auteuil (93) Ile des Chênes; Hélène McDougall (92) Couvent de Lorette; Estelle Boyer (90) Couvent de Saint-Léon; Joséphina Fillez (90) Ecole de Haywood; Bibiane Gladu (88) Ecole La Rochelle, Saint-Malo; Marguerite Levasseur (88) Couvent de Sainte-Anne; Denise Arbez (86) Ecole de Saint-Claude; Marie-L. Granger (86) Couvent de Saint-Jean-Baptiste; Eliza Tallieter (85) Couvent de La Broquerie; Thérèse Cuyot (82) Couvent de Fannystelle; Berthe Barnabé (75) Couvent de Letellier.

GRADE VII

Prix provincial: Aurélie Jodoin (92½) Académie Saint-Joseph.

Prix paroissial: Joséphine Parenteau (91) Académie Saint-Joseph; Rosalie Dondo (92) Couvent de N.-D. de Lourdes; Yvonne Robert (90) Couvent de Sainte-Agathe; Eva Girouard (90) Couvent de Sainte-Anne; Léa Roque (88) Couvent de Lorette; Marie-L. Normandeau (88) Couvent de La Broquerie; Léontine Carrière (85) Couvent de Saint-Adolphe; Marie-J. Campeau (84) Couvent de Saint-Norbert; Gertrude Touzin (77) Ecole Youville, Saint-Jean-Baptiste; Emile Parent (75) Collège de Letellier.

GRADE VI

Prix provincial: Claire Dugal (93) Académie Saint-Joseph.

Prix paroissial: Hélène Hamelin (91) Académie Saint-Joseph; Ant. Mousseau (92) Couvent de Sainte-Anne; Aurélie Hamel (89) Couvent de Saint-Adolphe; Albert Joyal (88) Couvent de Sainte-Agathe; Alice Clement (86) Couvent de Saint-Jean-Baptiste; Yvonne Peru (84) Couvent de Saint-Norbert; Léonard Carrière (83) Ile des Chênes; Ant. Rondeau (80) Couvent de Saint-Léon; Yvonne Morin (79) Couvent de Saint-Malo; Gracia Gagnon (75) Couvent de La Broquerie; Hélène Dionne (7.) Couvent de Letellier.

GRADE V

Prix provincial: Wilhelmine Gratton (63) Couvent de Sainte-Agathe.

Prix paroissial: Léopold Lemoine (57) Couvent de Sainte-Agathe; C. Buete (52) Académie Saint-Joseph; Georges Boille (43) Ecole Dandurand, Haywood; Anysie Bonin (40) Couvent de Saint-Norbert; Evéline de Montigny (40) Couvent de Lorette; Laurette Courchaine (39) Couvent de Saint-Adolphe; Simon Perron (37) Couvent de Sainte-Anne; Prise Morissette (34) Couvent de Fannystelle; Marie-P. Jutras (23) Couvent de Letellier; Oscar Rochon (25) Ecole de La Salle; Paul Ricard (24) Collège de Saint-Jean-Baptiste; Rose Malo (22) Couvent de St-Malo; Rose-D. Dionne (22) Couvent de Saint-Malo.

GRADE IV

Prix provincial: Cécile Toupin (98) Couvent de Sainte-Agathe.

Prix paroissial: Yvonne Ledet (97) Ecole Barras, Richer; Paul Painchaud (92) Maison-Chapelle, Saint-Boniface; Gérard Lemoine (90) Couvent de Ste-Agathe; Ida Paulhus (80) Couvent de N.-D. de Lourdes; Hélène Chaput (76) Couvent de Letellier.

N. B. — 1. Vu la difficulté des questions au grade V, des prix seront décernés aux concurrents de ce grade tout comme s'ils avaient obtenu 75 pour cent de leurs points.

2. Une mention honorable sera accordée aux gagnants du prix provincial.

3. Un certificat sera décerné à tout concurrent qui aura conservé au moins 75 pour cent des points.

N. B. Par suite d'une erreur involontaire du jury, la copie de Constance Biron, de l'Académie Saint-Joseph, n'a pas été corrigée en même temps que les autres. Cette élève, qui appartient au 8me grade, a obtenu 85 points.

UN CONTE PAR SEMAINE

LE CONSTRUCTEUR

Comme je passais derrière le banc, dans la vieille avenue, j'entendis ce vieil homme qui s'asseyait là, tous les jours, marmotter entre ses dents:

— *Je ne la ravalerai point... non, je ne la ravalerai point, pour sûr que non!*

Il regardait la maison d'en face. Cette maison ne comportant au rez-de-chaussée boulangerie ni charcuterie, j'en conclus qu'il ne parlait ni de flûte ni de saucisse, et l'opiniâtreté de ses dénégations m'émut. Qu'est-ce que ce pauvre vieil homme, qui semblait n'avoir qu'un souffle de vie, pouvait bien ne pas vouloir *avaler deux fois?* Afin de m'éclairer, je contournai le banc et m'assis, pas trop près de lui. L'instant d'après, s'apercevant de ma présence il me lorgna du coin de l'oeil et devant mon air engageant entama la conversation. Entendez par là qu'il secoua, sur le banc, sa pipe vide de tabac, éclata d'un rire de crécelle, étendit la main qui tenait la pipe vers la maison, devant nous.

— Vous voyez cette bâtisse?

— Ou... i...

— Eh bien! C'est à moi!

— Elle est belle, fis-je poliment.

— Si on veut (*Et il fit la moue*), mais, telle qu'elle, on s'est mis quatre pour la construire, moi, ma femme et mes enfants défunts: *deux fois trente ans et deux fois vingt ans de travail*. Si je sais compter... *(Il s'arrêta.)*

— Oh! vous savez, dis-je docilement pour ne pas l'irriter.

— ... Si je sais compter, donc ça fait cent ans de travail, passés pour payer la bâtisse...

— Cent années! m'écriai-je.

Et ne sachant trop quel sentiment devait m'agiter (respect ou commisération), je regardai le bonhomme. Il éclata du même rire strident.

— Oui! cent années. Les imbéciles diront que c'est beaucoup — que c'est trop — pour une maison de six étages, et même une bicoque moitié pierre de taille, moitié brique de trente-trois. Mais si vous voulez considérer, Madame (*J'inclinai le front*), que tous ces gens-là qui courent dans la rue (*Il désignait les passants*) vivront cinquante, soixante ans, voire soixante-dix, est-ce que je sais?... sans être capables de pouvoir ou vouloir payer pour faire construire la cave d'une... vous pourrez peut-être comprendre. Et puis après m'estimer...

— Je le fais, dis-je chaleureusement.

* * *

"J'ai commencé à économiser, me dit-il, avant la guerre de 70, quand j'étais encore jeune garçon. Un peu après j'habitai, avec ma femme, une chambre dans le quartier du Marais, un recoin au septième étage, sans cuisine et sans potager. Rien qu'un réchaud à charbon de bois pour cuire la soupe et le reste.

"... Mais, comme on mangeait juste à sa faim, sans bifteck et sans poulet, comme on buvait de l'eau claire, pas de rincette et rien qu'un café à midi, on descendit les étages. Dix ans plus tard, j'étais menuisier en boutique, dans un autre quartier.

"... Deux enfants... Il y en a qui ont de la douceur à vivre. Pas les miens. J'étais possédé par l'idée qu'il fallait "arriver", assurer soi-même sa retraite, puisqu'on n'était pas fonctionnaire, et que l'Etat prend d'une main au commerce pour donner de l'autre à ses pensionnés.

"J'ai mis les mioches à l'école, et sitôt le certificat, ils ont travaillé chez moi. Ma femme tenait la boutique, cannait les chaises, faisait le ménage entre temps. Je menuisais. Les mioches ont poussé le rabot (le métier en vaut un autre, quand on est sobre et courageux). Grandis, ils sont partis faire leur service comme les enfants de gens propres que nous étions. Libérés, ils ont repris le collier sans débrider...

"... Parce que, voyez-vous, j'avais acheté ce terrain et commencé de bâtir *la maison*. On devait la payer. Pour payer, il fallait trimer. Je ne pensais qu'à ça. Ma femme soupirait en regardant ses garçons. Eux ne disaient rien. Pilés sous le joug, ils attendaient le mot du destin..."

Ici, le vieillard éclata du même rire bref, posa sa pipe sur le banc, toucha du doigt le crêpe de sa manche:

"Inutile d'entrer en détails. La guerre les a pris, non rendus. Ma femme en est morte l'an suivant. Moi, je reste seul *avec la maison*."

Il la fixa d'un oeil sombre, puis se mit à parler précipitamment:

"Comptez voir. *Avec les mobilisés*, elle rapporte seulement seize mille, maintenant. J'en ai dépensé dix, l'an dernier, comme gros travaux, sans parler des appropriations et des impôts... plus de quatre mille de foncier et d'additionnels... J'en dois douze mille d'anciens au percepteur. Et l'an prochain, il faut que je compte quinze mille, au bas mot, *pour le ravalement*. Mais je *ne la ravalerai pas*, non, *je ne la ravalerai pas!...*

— C'est cela, lui dis-je, ne ravalez pas! Après, qu'est-ce qui vous y force?...

Alors, content de cette appréciation, le vieillard se pencha d'un air mystérieux:

— A la bonne heure... vous comprenez les choses, vous (*Il cligna de l'oeil*), seulement, pour ce qui se passera... Paris ne s'est pas construit en un jour, mais, pour le détruire, faudra bien moins de temps!... Moi, je suis vieux, mais vous, vous verrez les ruines... Un jour viendra... un jour viendra...

Il leva la main, d'un geste de malédiction obscure, comme pour faire table rase de la ville, la ville frappée de folie qui, disait-il, n'avait pas su discerner qu'un constructeur est un bienfaiteur.

BERTHE.

MONSEIGNEUR TACHE, O.M.I.

L'incendie de 1860. — Les troubles de la Rivière-Rouge. — Le rôle médiateur de Mgr Taché. — L'Université du Manitoba. — L'émigration.

(Suite)

Le 14 octobre 1860, un incendie détruisait en quelques heures la cathédrale et l'évêché de Saint-Boniface. Mgr Provencher avait travaillé pendant trente-cinq ans à la formation de cet établissement épiscopal. A force de sacrifices et de privations, aidé de l'oeuvre de la Propagation de la foi et de quelques amis du Canada, il avait réussi à construire une église qui faisait l'étonnement des étrangers et l'orgueil des catholiques du diocèse, une maison vaste et commode, une bibliothèque assez garnie, un mobilier qui permettait d'exercer l'hospitalité, les dépendances nécessaires à une grande ferme. Tout fut anéanti, malgré les efforts déployés par les missionnaires et par les habitants, accourus nombreux sur les lieux du sinistre.

Pour réparer ce désastre, le prélat partit pour le Canada. Les évêques de la povince de Québec furent généreux à l'égard de leur collègue. Non contents de lui remettre de riches offrandes personnelles, ils prescrivirent des quêtes dans toutes les églises en faveur des missions de la Rivière-Rouge.

Pendant les trois années que durèrent les travaux de la construction de la cathédrale et de l'évêché, Mgr Taché logea, ainsi que les prêtres de sa maison, dans les galetas du collège.

En 1865, le P. Lacombe fonda St-Paul des Métis dans des conditions particulièrement pénibles. La variole et la famine faisaient de nombreuses victimes parmi les sauvages qui vivaient sur les bords de la Saskatchewan. Le missionnaire les console et les instruit; il soigne les malades, enterre les morts; il apprend même à l'une des tribus les plus vagabondes à défricher un terrain, à cultiver quelques céréales. Epuisé par ces travaux, il tombe si malade qu'il pense en mourir; il écrit à son évêque pour se recommander à des prières. Cependant il guérit; l'appétit lui revient; mais, pour nourriture, il doit se contenter d'une soupe faite de courroies de cuir non tanné et de parchemin pulvérisé.

En 1866, Mgr Taché, aidé de M. Ritchot, jetait les fondations d'un autre établissement dans la riante vallée de Qu'Appelle. Deux ans plus tard, le Concile de Québec décidait la division du Canada en trois provinces ecclésiastiques: Québec, Toronto et Saint-Boniface, et la création, dans cette dernière, d'un siège suffragant, Saint-Albert.

A cette époque (1868), il n'existe point encore de chemin de fer dans le Nord-Ouest. Les transports s'effectuent par canots ou par charrettes en bois. En dehors de Saint-Boniface, la monnaie est inconnue. Le commerce se fait au moyen d'échanges en nature. Les missionnaires font venir de loin leur vin de messe, les pains d'autel, le thé, les objets indispensables à leurs exploitations agricoles, les étoffes et autres articles avec lesques ils payent leurs employés. Pour faciliter les transactions et diminuer les frais de transports, des dépôts importants avaient été établis à l'Ile-à-la-Crosse et au lac la Biche. A l'évêque de SaintBoniface incombait le soin de munir chaque station des ressources indispensables. C'était pour lui une cause de soucis sans cesse renaissants. Les changements survenus dans la situation politique du Canada et la question des écoles allaient ajouter encore à ses travaux et à ses préoccupations.

Jusqu'en 1867, une parfaite concorde avait régné parmi les habitants de l'Ouest canadien. Il n'y avait pas d'antagonisme entre la race anglaise et la race française. Cette harmonie allait être troublée, non par le gouvernement de l'Angleterre ni par la population anglaise de la Rivière-Rouge, mais par les Anglais fixés dans l'Ontario, protestants sectaires, qui devaient user de tous les moyens pour persécuter la race française et la religion catholique.

Grâce à deux hommes éminents, sir John MacDonald et sir Georges Cartier, vaillamment secondés par l'oncle et le frère de l'évêque de Saint-Boniface, MM. Etienne et Charles Taché, la conférence de Québec décidait l'érection d'un Etat, qui, sous le nom de *Dominion* ou *Puissance du Canada*, comprendrait les quatre provinces du Bas-Canada, du Haut-Canada, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Le 23 mai 1867, l'Angleterre approuvait la nouvelle constitution dont le principe fondamental était l'égalité civile et politique des deux races, des deux langues et des deux religions.

L'année suivante, le gouvernement canadien, connaissant la fertilité du sol et les richesses minières de l'Ouest, achetait à la Compagnie de la Baie d'Hudson tous ses droits sur la Rivière-Rouge et sur la Terre-de-Rupert pour la somme de 7,500,000 francs. Ce marché fut conclu sans que l'on consultât les habitants de la région, qui en furent vivement froissés. Leur mécontentement s'accrut bientôt par suite de l'envahissement du territoire par les Ontariens.

A la suite de la construction de la route Dawson donnant accès dans le Nord-Ouest, des arpenteurs anglais et protestants vinrent diviser le pays en districts; après avoir enivré les sauvages, ils leur achetèrent des terres qui, de temps immémorial, appartenaient aux métis et étaient cultivées par eux. L'irritation fut générale et on parla de résister aux envahisseurs. Vainement Mgr Taché, bien renseigné sur l'état des esprits, écrivit lettres sur lettres, fit même plusieurs voyages à Ottawa pour mettre le gouverneur au courant de la situation, on ne tint aucun compte de ses avertissements.

Au mois d'avril 1869, les métis, apprenant que M. MacDougall arrivait avec des troupes pour administrer le territoire du Nord-Ouest, se réunirent et nommèrent une Commission de douze membres pour organiser la défense. Le 31 octobre, les envoyés de MacDougall étaient repoussés à la barrière de Saint-Norbert; peu après, les métis proclamaient Louis Riel président du gouvernement provisoire de la Rivière-Rouge et prenaient les armes pour défendre leurs biens et leur liberté. Trois commissaires envoyés d'Ottawa pour calmer les esprits échouèrent dans leur mission.

Ne sachant comment se tirer de ce pas difficile, le gouvernement canadien sollicita la médiation de Mgr Taché. L'évêque de Saint-Boniface était alors à Rome, siégeant au Concile du Vatican. C'est là qu'il reçut les dépêches télégraphiques lui annonçant les troubles de son diocèse et le priant de revenir immédiatement s'interposer entre ses ouailles et le gouvernement. Le 9 février 1870, le prélat était à Ottawa, étudiant avec le gouverneur général les moyens de pacifier le territoire de la Rivière-Rouge. D'un commun accord, on décida que les métis commenceraient par mettre bas les armes, qu'aucune poursuite ne serait faite contre eux et qu'ils enverraient des délégués pour faire connaître leurs désirs. Fort de la parole et muni des instructions du gouverneur général, sir John Young, Mgr Taché usa de son influence pour ramener le calme dans les esprits. Il décida les métis à nommer trois délégués chargés de demander au gouvernement l'érection du pays en province régulière et de lui faire approuver une *Liste des droits* des habitants. Les trois délégués étaient MM. Black, Scott et Ritchot, ce dernier curé de Saint-Norbert, mort protonotaire apostolique. La question de l'amnistie fut longuement débattue, et donna lieu plus tard à des discussions passionnées. Plusieurs fois, par parole et par écrit, le gouverneur général et divers membres du gouvernement canadien avaient promis le pardon le plus entier pour les faits accomplis avant l'entrée de la nouvelle province de Manitoba dans la Confédération. Malheureusement, ces promesses ne furent pas tenues. De là, chez l'évêque de Saint-Boniface et chez les métis, des sentiments d'inquiétude et de défiance qui ne disparurent jamais complètement.

Le lieutenant-gouverneur du Manitoba, M. Archibald, eut souvent recours à l'expérience de Mgr Taché pour l'administration de la province. Sur ses conseils, il partagea le territoire en 24 collèges électoraux, qui élurent 12 députés français catholiques et 12 protestants, d'origine anglaise. Le 3 mai 1871, ces députés votèrent une loi scolaire établissant des écoles publiques confessionnelles, catholiques et protestantes, reconnues officiellement et recevant des subventions proportionnées à leur nombre d'élèves. Un *Bureau d'éducation*, composé de personnes appartenant aux deux religions, surveillait l'enseignement. L'influence du prélat se fit sentir dans l'établissement de cette loi libérale.

L'évêque de Saint-Boniface ne s'en tint pas là. Il obtint que son diocèse et chaque paroisse canoniquement constituée fussent reconnus comme corporations civiles, ce qui leur donnait le droit de posséder, d'ester en justice, et d'autres avantages.

Le 23 juillet 1871, Mgr Taché avait la douleur d'apprendre le décès de sa pieuse mère. Deux mois plus tard, le 22 septembre, le Pape érigeait le siège de St-Boniface en métropole ayant pour suffragants l'évêché de Saint-Albert, les vicariats apostoliques de la Colombie britannique et d'Arthabaska-Mackenzie, ainsi que les diocèses ou vicariats qui pourraient être érigés plus tard dans la région.

Au milieu de 1872, le pallium, insigne de la dignité archiépiscopale, parvenait à Mgr Taché, "comme un coupon de marchandise, avec l'enveloppe décachetée et déchirée". La remise en fut faite solennellement, le jour de la fête patronale des Canadiens (24 juin).

Pendant les années qui suivirent, l'archevêque, éprouvé par la maladie, n'en continua pas moins d'administrer son diocèse; il vit s'accroître le nombre des paroisses et des missions. Le 24 juin 1875, il célébra ses noces d'argent épiscopales, auxquelles la ville de Saint-Boniface s'associa tout entière.

En 1877, Mgr Taché prit une part active à la fondation de l'Université de Manitoba. Sous son inspiration, la corporation du collège Saint-Boniface décida que cet établissement concourrait à la demande de création d'une Université, à condition que tous les droits, obligations et privilèges du collège, comme institution catholique, seraient maintenus. Par une loi, votée peu après, les trois collèges établis alors dans la province, celui de Saint-Boniface, catholique; celui de St-John, anglican, et celui de Manitoba, presbytérien, composèrent l'Université; l'enseignement continuait à être donné dans chaque maison; l'Université avait seulement l'examen des candidats et la collation des grades; c'était une fédération de collèges.

A l'occasion de l'inauguration du chemin de fer de la Rivière-Rouge (29 septembre), le gouverneur général, lord Dufferin, vint à Saint-Boniface. Dans la visite qu'il fit à l'archevêque, il le félicita de son dévouement et de son infatigable activité.

> Peut-être, dit-il, n'y a-t-il pas de pays où les travaux des missionnaires catholiques pour la civilisation soient plus remarquables et aient laissé sur le sol une empreinte plus forte qu'ici, à Manitoba...

L'année 1878 conviait les électeurs à nommer leurs représentants à la Chambre des communes et à l'Assemblée législative; Mgr Taché publia une remarquable lettre pastorale sur le devoir électoral.

L'une des grosses préoccupations de l'archevêque pendant les années 1879, 1880 et 1881, fut l'arrivée dans son diocèse de nombreux étrangers.

> L'immigration se continue d'une manière effrayante, écrivait-il à Mgr Grandin; ce sont des centaines tous les jours, ou du moins toutes les semaines.
>
> L'élément anglais s'empare du pays, nous sommes débordés de toutes parts par des étrangers à notre foi! Que Dieu veille sur nous!
>
> — On est loin de 1873, écrivait le rédacteur d'un journal catholique de la province, et il est interdit aux Français de Manitoba de songer, comme alors, à tenir la direction des affaires... L'élément français, qui formait la moitié de la population, il y a six ans, n'en forme plus qu'un quart ou un cinquième. Il est réduit présentement à ne compter que 5 ou 6 sièges dans une Chambre de 24 membres (1).

Aussi, pour que les catholiques ne soient pas noyés dans la masse protestante, le prélat fait appel à ses collègues dans l'épiscopat du Bas-Canada et du monde entier. Il les supplie de lui envoyer des colons, catholiques, non seulement de nom, mais encore de coeur.

L'appel du prélat est entendu. De l'Europe et de l'Amérique une multitude de catholiques prennent la direction de l'Ouest canadien. Sous l'habile impulsion d'un homme de coeur, M. Lalime, une oeuvre s'établit pour favoriser l'immigration catholique. Le diocèse de Saint-Boniface voit doubler et quintupler la population des paroisses, tandis que se fondent de nouveaux centres religieux: Saint-Pierre, Saint-Joseph, St-Pie, Saint-Léon, et, plus tard, Fannystelle, Lassalle, Grande-Clairière, etc.

(A suivre)

(1) Le Métis, 22 novembre 1879.

JEAN DE LA BRETE — Numéro 18

L'AILE BLESSEE

Feuilleton — LA LIBERTE

Elle s'arrêta, et M. Ceyrel lui dit avec bonté:

— Parle, Paula! tu dois savoir avec quel intérêt je t'écouterai; mais parle sans réticences, si tu veux être sérieusement aidée.

— Je sais, je sais à n'en pas douter, que M. Landry de Sainte-Luce m'aime, du moins qu'il est sur le point de m'aimer, mais je sais aussi que ses parents refuseraient leur consentement à son mariage avec moi.

— Alors? dit froidement M. Ceyrel. Alors, la question est tranchée. Tu ne voudrais pas, je suppose, entrer dans une famille malgré elle?

— Non, mon oncle, mais je n'admets pas que notre famille, à nous, soit dédaignée, alors que M. de Sainte-Luce a mal acquis une partie de sa fortune.

L'archiprêtre eut un mouvement de surprise.

— D'où sais-tu cela? demanda-t-il d'un ton mécontent.

— De mon père lui-même, qui voulait me détacher des Sainte-Luce et m'empêcher de venir ici. C'est par surprise, vous le savez bien, qu'ils ont consenti à me laisser partir. Vous le blâmez d'avoir parlé?

— Je regrette cette indiscrétion. Mais après? Quelles conclusions tires-tu d'un fait que tu dois ignorer?

— Ma conclusion? dit Paula, cédant soudain à son irritation. La voici! c'est que les Sainte-Luce n'ayant ni le droit, ni aucune raison de nous dédaigner, je vais tout révéler à cet homme, qui, attiré vers moi, n'ose pas m'aimer par souci de vanités mondaines! Il verra alors que, s'il y a une distance entre nous, elle est de mon côté!

M. Ceyrel ne répondit pas un mot, mais d'un air grave, très éloquent, il observait cette jeune fille irritée dont la passion dénaturait le caractère.

— Vous ne dites rien, mon oncle!

— Je dis simplement que tu commettrais une petite infamie! répondit-il en martelant ses mots.

— Et comment, s'écria-t-elle impétueusement, comment appelez-vous l'acte d'apporter à Mlle de Cantecor, la fiancée future de Landry, un coeur qui serait si facilement à moi?

Paula!

— Infamie, dites-vous? Pourquoi? Ne peut-on faire son propre bonheur en donnant aux autres la notion vraie d'une situation?

— J'estime, répliqua lentement l'archiprêtre, que c'est une vile action de détruire la sécurité morale d'un fils, d'autant plus vile qu'on y est plus intéressé. De plus, dans l'espèce, ce serait une absurdité. Crois-tu que M. Landry accepterait facilement que l'on déshonore dans sa pensée un père en qui il a une confiance absolue? Mais pourquoi discuter? Je te sais incapable de commettre une telle action.

— Qu'en savez-vous? Qu'en sais-je moi-même? Votre point de vue est-il juste? Et savez-vous si mon coeur n'est pas engagé pour toujours dans cette aventure?

M. Ceyrel laissa à la bourrasque le temps de s'apaiser, puis il reprit d'un ton ferme

— Paula, tu juges sévèrement l'acte commis autrefois par M. de Sainte-Luce...

— C'est un acte lâche, affreux! interrompit-elle, et dont vous connaissez les conséquences lamentables. M. de Sainte-Luce a des remords, je le crois! mais des remords ne réparent rien.

— Je te demande pardon! ils réparent dans l'intime de la conscience; mais laisse-moi parler. Donc, tu juges sévèrement l'acte de M. de Sainte-Luce, et cependant tu consentirais à profiter des résultats?

Un soufflet n'aurait pas produit un effet plus violent sur Paula, et sa physionomie exprima un étonnement sans pareil.

— Jamais je n'ai pensé à cela, jamais! Et Landry fût-il pauvre, fût-il dans la misère que je l'épouserais! Ah! pourquoi n'est-il pas misérable? Car c'est à moi, à moi qu'il devrait tout! Et ce n'est pas parce qu'il a une tare sur son nom que je m'éloignerais de lui. Je lui tendrais la main, au contraire! je le consolerais!

M. Ceyrel fut extrêmement affecté de la passion contenue dans les phrases et le ton de sa nièce. Ce Landry était-il donc si séduisant qu'il dût être aimé si promptement?

S'il ne pouvait résoudre la question, il comprenait le besoin éprouvé par Paula de crier sa déception au prêtre et à l'ami.

— Assieds-toi, enfant, et raisonnons, si tu veux bien écouter la raison.

Paula sourit faiblement, mais déjà elle subissait l'ascendant d'une autorité faite de volonté forte et de bonté pénétrante.

— Je ne croirai jamais, dit-il de son ton précis, que, après un temps si court passé près d'un homme qui te plaît, c'est vrai, et qui, d'un autre côté, t'a fait la cour...

— Oui, interrompit Paula, et sa sympathie, sans parler d'autre chose, était évidente!

— Soit!... en tout cas, il a eu tort d'avoir pour toi des attentions qui ne pouvaient mener à rien; par cela même, il m'inspire une estime médiocre.

Paula rougit et protesta avec vivacité:

— Pourquoi? J'ai lieu de croire, je vous le répète, que, encouragé par ses parents, il n'hésiterait plus. Hier, hier encore! il a ébauché une véritable déclaration et...

— Et le regretterait plus tard peut-être... Quoi qu'il en soit, je ne puis croire que, dès à présent, tu ne mettes pas sous tes pieds un sentiment que ton imagination grandit et que la fierté, si tu veux bien te calmer, réprouve certainement.

Elle retint le cri que M. Ceyrel devinait être sur ses lèvres: "La fierté... quand on aime!"

Mais, aussitôt, elle s'aperçut que son oncle venait de toucher une corde très sensible, et s'il l'avait fait avec quelque crudité, elle convenait en elle-même qu'il la connaissait bien.

— Vous allez voir, dit-elle, que j'ai grand souci de ma dignité.

Elle lui raconta en détails l'incident de la veille et son entretien avec Mme de Sainte-Luce.

— Ah! c'est bien, Paula! dit-il d'un ton satisfait.

Mais quand sa nièce s'emporta en parlant de la malveillance qu'elle avait sentie le soir autour d'elle, il eut un geste d'indulgence pour son inexpérience.

— Si tu continuais à voir le monde de bien près, crois-moi, Paula, tu serais en butte aux critiques, voire même aux soupçons.

— Mais que serait-il arrivé si Landry de Sainte-Luce n'avait pas été interrompu, s'il s'était engagé avec moi?

— Ni plus ni moins... Mme de Sainte-Luce t'aurait tenu le même langage.

— Tout est blessant, révoltant! J'allais devant moi bonnement, simplement, sans idée de faire le moindre mal et croyant... croyant à la sincérité de Landry.

— Sans doute, enfant, dit-il avec une nuance attendrie, mais que veux-tu? Tu as pris contact avec la légèreté, avec l'insincérité du monde. Sur un autre terrain que le nôtre, tu as appris ce dont nous, prêtres, nous souffrons toute notre vie: l'injustice, la critique, la suspicion, de la part de ceux mêmes qui devraient nous soutenir et connaître du moins nos excellentes intentions, quels que soient d'ailleurs nos défauts et nos lacunes! C'est la vie!... elle passe, heureusement!

Mais Paula, distraite, n'entendait pas, et son oncle, qui l'étudiait toujours avec la même insistance, eut l'idée de lui demander:

— Et Mlle de Sainte-Luce? A-t-elle parlé de son frère avec toi?

— Odile!... chère Odile! elle vaut cent fois mieux que moi! répondit Paula en s'atendrissant aussitôt.

Du même ton vibrant qu'elle avait eu pendant sa conversation avec son oncle, elle raconta les paroles d'Odile.

— Et avant, si prudente! Je les connaissais, ses pensées, je les devinais! elles confirmaient mes propres illusions, mais elle ne disait rien.

— On la juge tout de suite... Et c'est bien vrai, Paula, que jamais cette enfant n'aurait eu la pensée qui a traversé ton esprit: celle de jeter, par intérêt personnel, le trouble dans la famille.

Le ton et le sourire corrigeaient la sévérité de la remarque, mais Paula la sentit très vivement.

— J'en rougis, mon oncle! et n'en parlons plus! Mais je soutiens que cette famille n'a aucun droit de nous dédaigner.

— Pourquoi t'obstiner à parler de dédain? Il ne s'agit pas de dédain. Les Sainte-Luce ont une naissance, des habitudes, des idées différentes des nôtres; par conséquent, c'est pour eux le droit et le bon sens de chercher la parité dans leurs unions. Comment ne comprends-tu pas un fait aussi rationnel?

Ce langage sensé agissait sur Paula qui, seule, en face d'elle-même, avait jugé la question en se plaçant à un point de vue unique. Erreur à laquelle nul, dans la vie, n'a sans doute échappé.

— Je veux partir immédiatement, dit-elle d'un ton bref.

— C'est nécessaire, en effet, et selon moi, tu aurais dû rentrer chez toi beaucoup plus tôt. Partir? Oui, mais non fuir. Mon intention n'était pas d'aller déjeuner à Sainte-Luce, les circonstances me font changer d'avis.

Une idée vint tout à coup à Mlle Gerbert.

— Mes confidences n'ont pas paru vous étonner, mon oncle?

— Non! j'ai appris, en arrivant ici, qu'on te mariait dans le pays avec M. de Sainte-Luce.

— Ah! et l'événement ne semblait pas si extraordinaire, vous le voyez vous-même?

— M. le curé de Villé n'y a jamais cru. Allons, Paula, ressaisis-toi! Nous allons envoyer une dépêche à ton père qui arrivera demain, de bonne heure, en automobile, à moins qu'il ne parte au reçu de la dépêche... Il te réserve une surprise.

Mais elle ne fit aucune attention à ces derniers mots.

— Partons! Je vous présenterai aussitôt à M. et Mme de Sainte-Luce.

— J'attends M. le curé, pour lui expliquer... Mais bah! je vais lui laisser un mot, il ne sera pas étonné et nous rejoindra s'il le juge bon.

M. Ceyrel écrivit quelques lignes sur une carte afin de prévenir son ami, et, après être allé au bureau de poste, suivit Paula qui le conduisit à Sainte-Luce par un chemin sur la beauté duquel il s'extasia; mais Paula, silencieuse, marchait près de lui trop absorbée pour causer ou partager ses admirations, et son oncle la laissa à ses pensées.

En arrivant à Sainte-Luce, il fut entièrement content de l'attitude de sa nièce; elle dissimula sa tristesse et prit part à la conversation avec un sourire qui écartait l'idée d'un effort. Le plaisir d'avoir son oncle près d'elle, de se sentir appuyée facilitait sa tâche, et Landry lui-même, malgré sa fatuité, dut se dire que, dans ses réponses à Mme de Sainte-Luce, Mlle Gerbert avait peut-être été sincère.

Il en conçut une irritation secrète qui se traduisit par le désir de contredire les autres, mais lorsque M. Ceyrel, aimable, lança à droite et à gauche des remarques originales ou érudites, l'esprit de Landry s'excita et, pendant le déjeuner, la conversation monta à un diapason brillamment soutenu par les deux interlocuteurs.

En prenant son café, le général de Courcité dit à Paula

— Quel homme intelligent et sympathique que votre oncle, mademoiselle!

— J'étais bien sûre qu'il vous plairait, général! il plaît à tout le monde, ici, je crois.

— J'aime jusqu'à sa tenue... Il se tient raide et droit comme un conscrit, dit le général en riant. Je me défie de ses yeux observateurs; je suis bien sûr qu'il nous a tous jugés...

— Ses jugements sont bienveillants... mon oncle est profondément bon.

— Je le crois! A un parpaillot de mon espèce, il donne vraiment le désir de se convertir.

— Voulez-vous que je le lui dise, général? demanda Paula malicieusement... Il sera très heureux de vous achever.

— Brr... Attendons encore un peu. Mais, je suis content de vous revoir toute gaie, ce matin.

L'impression de M. Ceyrel sur les Sainte-Luce leur fut favorable, mais Landry lui déplut. Il jugea que l'absence de principes, dont il avait souvent entendu parler, devait être réelle, seulement il comprit que la pauvre Paula se fût laissé prendre à la séduction incontestable d'un homme dont les facultés dépassaient de beaucoup la moyenne et qui, physiquement, était charmant.

En traversant le parc avec sa nièce pour retourner à Villé, il parla de M. de Sainte-Luce avec une indulgente pitié.

— Je crois que tu as bien jugé, enfant! Au milieu d'une vie comblée, il a des regrets qui l'assombrissent.

— Ils n'ont peut-être pas la cause que nous leur attribuons.

— Peut-être... mais j'aime à croire ainsi, puisque je n'ai aucune preuve du contraire. "Celui qui juge désabusé par la lumière d'en bas méprise, mais, désabusé par la lumière d'en haut, estime..." J'essaie de mettre dans ma vie pratique cette pensée.

Paula demanda en hésitant:

— Que pensez-vous de Landry de Sainte-Luce, mon oncle?

— Intelligent, instruit, brillant, dit-il d'un ton bref, mais ne m'inspirant aucune confiance relativement au bonheur de sa femme... Ceci dit sans aucun parti pris, Paula!

En arrivant sur la grande route, une automobile, qui marchait à petite allure, s'arrêta devant eux.

— Mais c'est ton père, petite! Il n'a pas perdu de temps.

M. Gerbert embrassa sa fille comme s'il avait craint de la perdre.

— Je vous attendais demain, Paula. A quelle heure avez-vous reçu ma dépêche?

— A onze heures... Je suis parti à midi et demi; je bénis les automobiles, car il est à peine trois heures, et je me suis arrêté deux fois pour examiner des vignes. Je n'avais aucune raison d'attendre à demain.

Il observait sa fille avec inquiétude.

— Moi, je prends le train de cinq heures, dit M. Ceyrel, et j'ai à peine vu aujourd'hui mon vieil ami. Il faut donc que je vous quitte, mais, avant, je désire vous dire un mot.

Il attira son beau-frère à l'écart.

— Paula vous racontera les faits et, comme moi, vous penserez sûrement qu'elle ne doit pas fuir... Acceptez donc jusqu'à demain l'hospitalité des Sainte-Luce.

— Cela ne me va pas! répondit sèchement M. Gerbert; j'exècre Sainte-Luce! et l'idée de m'asseoir à sa table m'est très désagréable. C'est déjà bien trop que ma fille... enfin, c'est fait! mais qu'y a-t-il en somme?

— Vous entendrez Paula et déciderez ensuite. Adieu, dit-il, en se rapprochant de sa nièce; à bientôt!

Paula prit le bras de son père; elle le fit monter sur un plateau couvert de pins clairsemés, d'où l'on dominait le château, le parc somptueux et l'étang solitaire.

— Ici nous serons absolument tranquilles, dit Paula.

— Que se passe-t-il? demanda M. Gerbert. La dépêche de ton oncle me disait: "Votre fille est bien, mais a besoin de vous". Pourquoi, chérie?

Soit que le ton affectueux de son père l'émût, soit qu'elle eût pris sur elle trop longtemps, Paula appuya sa tête sur l'épaule de M. Gerbert et se mit à pleurer.

— Cher père...

— Parle, Paula, dit-il en la pressant contre lui, à qui te confierais-tu si ce n'est à ton père? Quelqu'un t'a fait de la peine?

— J'avais cru, je crois encore un peu que Landry de Sainte-Luce m'aimerait si....

— Parbleu! interrompit M. Gerbert avec conviction; il te l'a dit?

— Pas explicitement, et il a lutté, il lutte encore peut-être entre son ambition... et moi...

— Triste amour, Paula, indigne de toi. Mais tu aurais dû nous écrire que le mariage de M. de Sainte-Luce n'était pas aussi certain que nous l'avaient fait supposer tes premières lettres. Il y a beau jour que je serais venu te chercher.

— Oui... j'ai eu tort, mais...

Il releva la tête de sa fille et la regarda en face.

— Je comprends tout, n'en dis pas plus long, chérie. Mais quoi! aurais-tu consenti à épouser un homme dont le père a commis l'action dont je t'ai parlé et dont tu aurais profité?

— Mon oncle m'a posé exactement la même question.

— En vérité, reprit M. Gerbert dans un subit accès de colère, j'ai bien envie de dire à ces gens, qui te repousseraient si facilement, la raison qui ne me permettrait pas, à moi, de donner mon consentement à ton mariage avec leur fils.

Paula mit sa main sur la bouche de son père.

— C'est une affreuse pensée, je le sais, que celle de vouloir "détruire la sécurité morale d'un fils, surtout quand son propre intérêt est en jeu". Je suis désolée de l'avoir eue. Et puis ici, à part M. de Sainte-Luce, personne ne sait ce que nous savons, et vous m'avez dit vous-même qu'il avait pu se leurrer.

— Allons! je vois que ton oncle a passé par là, dit M. Gerbert, déjà calmé. Il a bien fait! As-tu autre chose à m'apprendre?

— On m'a soupçonnée d'avoir donné un rendez-vous à Landry de Sainte-Luce.

— Les imbéciles!... méprise cela et n'y pense plus. Le soupçon vient d'une femme, je suppose?

— Une insinuation de Mlle de Cantecor, je crois; mais je n'en suis pas sûre, et je dois avouer que les apparences étaient contre moi.

Elle lui raconta comment elle avait rencontré Landry, sans passer sous silence les paroles du jeune homme.

— Ce n'est rien! dit M. Gerbert en haussant les épaules. Rien, à aucun point de vue; M. de Sainte-Luce cédait à une émotion passagère. Mlle de Cantecor est cette jeune fille dont tu parlais une fois dans tes lettres?

— Oui, elle ne m'aime pas. Que veux-tu? Une rivale. Ceci est de tous les temps et de tous les mondes. A présent, je comprends le conseil de ton oncle et, malgré ma répugnance, je resterai à Sainte-Luce jusqu'à demain. Il faut en effet que cette société te voie avec ton père, et je n'entends pas que ma fille ait l'air de fuir... Les Cantecor dineront-ils ce soir à Sainte-Luce?

— Ils viendront, je crois après le diner... il y a une assez grande réception.

— Très bien... j'annoncerai que je t'emmène demain parce que ta mère un peu souffrante te réclame. Formule connue, mais il faut bien dire quelque chose et je suis censé ne rien savoir.

Cette manière simple et pratique de résoudre les questions, de ne rien grossir, abattait l'effervescence de Paula; en même temps, elle était déconcertée que les proportions d'événements, si grands pour son coeur, parussent réduites à rien.

— C'est cela, cher père, dit-elle en descendant avec lui le sentier qui descendait à la route, et soyez assuré que j'oublierai, que j'oublie déjà...

— Je sais depuis toujours que tu es bien la fille de ta mère et que ta fierté égale la sienne, dit M. Gerbert en l'embrassant. Et maintenant, faut-il te parler d'un grand changement dans notre maison?

— Quoi donc?

— J'ai acheté la limousine qui m'a amené... Elle appartenait à des Américains qui retournent dans leur pays et voulaient s'en débarrasser. J'ai pris aussi leur chauffeur, brave garçon de la Vendée; tu pourras circuler autant que tu voudras.

— Vous êtes bon! et je suis enchantée de cette nouvelle.

M. Gerbert, pour qui l'achat de son automobile était un événement colossal, s'étonna du ton indifférent de Paula.

"C'est la faute de ce Landry, pensa-t-il; je le déteste!"

Néanmoins, Paula manifesta un vif plaisir en montant dans la voiture; cinq minutes plus tard, elle présentait son père à Mme de Sainte-Luce, qui accueillit M. Gerbert avec une extrême affabilité.

— Nous ne vous attendions pas si tôt, lui dit-elle.

— Mme Gerbert est un peu souffrante et réclame sa fille.

Il salua très naturellement M. de Sainte-Luce et son fils, sans avoir l'air de remarquer particulièrement Landry, quoiqu'il fût très frappé par sa distinction élégante et que sa pensée allât avec chagrin à M. de Laloil.

"Il sera enfoncé à tout jamais", se disait-il.

Il refusa, en termes courtois, l'invitation que Mme de Sainte-Luce lui adressait pour la forme, et accepta seulement de rester jusqu'au lendemain.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

DAME VEUVE sans enfant, connaissant bien la cuisine, la couture et la tenue d'une maison, désire place dans un presbytère. A déjà occupé situation analogue et peut fournir les meilleures références. **A. M. M., Couvent des Soeurs Franciscaines.**

CHAMBRE CHAUDE à louer. S'adresser **124, rue Aulneau, Saint-Boniface.**

ON DEMANDE trois à cinq mille dollars pour développer une entreprise de manufacture. Capitaux catholiques de préférence. Toute correspondance sera tenue strictement confidentielle. **Boîte 5..., Winnipeg.**

BONNE MAISON française prendrait un ou deux pensionnaires. **43, rue Desautels, Saint-Boniface.**

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général. S'adresser à **105, rue de la Morénie, Saint-Boniface.**

A VENDRE—Le plus beau et le mieux situé, à tous les points de vue, des lots de Saint-Boniface, aux conditions les plus avantageuses quant au prix et conditions de paiements. Dimensions du lot: 50x120. Carré d'érables. Situé sur la rue de la Morénie, au nord de la rue Hamel. Propriétaire: **A. Kéroack, Elm Grove, Man.**

BOULANGERIE dans village français, près Winnipeg. 2,000 pains par jour; de $3,000 à $5,000 de bénéfice net par an. Une bonne affaire, à vendre pour raisons de santé. S'adresser de suite à **C. Buffet, 204, édifice McIntyre. Tél. A 6565.**

GARAGE et agence d'autos. Bénéfice annuel, $18,000. Propriétaire doit vendre pour raisons de santé. Deux bons associés demandés avec $3,500 chacun. Commanditaire restera pour financer l'agence. S'adresser à **C. Buffet, 204, édifice McIntyre. Tél. A 6565.**

MAISONS MODERNES, près des écoles, à Saint-Boniface ou Winnipeg. Prix et termes faciles. S'adresser à **C. Buffet, 204, édifice McIntyre. Tél. A 6565.**

BONNES FERMES dans le Manitoba; récolte, roulant, etc. Prix et termes raisonnables. S'adresser à **C. Buffet, 204, édifice McIntyre. Tél. A 6565.**

BONNE MAISON sur grand lot à St-Norbert, près église et couvent. Propriétaire absent vendra pour seulement $2,500. S'adresser à **C. Buffet, 204, édifice McIntyre. Tél. A 6565.**

BONNE MAISON, rue St-Jean-Baptiste, Saint-Boniface. Lot 50x120. Face au collège. $3,500—$1,000 comptant, balance mensuellement. Maison de 6 chambres, rue Desautels. $2,700—$500 comptant. On prendra une automobile en échange. S'adresser à **C. Buffet, 204, édifice McIntyre. Tél. A 6565.**

SAINT-BONIFACE

ASSEMBLEE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI, 23 JUILLET

Le conseil municipal de Saint-Boniface s'est réuni dans la salle ordinaire de ses séances, le 23 juillet de la semaine dernière et après avoir entendu la lecture du procès verbal de la dernière assemblée, il passe à l'ordre du jour.

Après différentes considérations apportées par les échevins Carson, Taylor, Dowse, Wilson et McFadyen, le conseil vote la somme de $500 au Comité de Récréation et de Sport, comme gratification et encouragement à son développement, mais il refuse les $500 qui lui sont demandés par son président, M. Henri Bourgeault, sous forme d'emprunt et pour aider à ce comité à combler son déficit de l'année précédente. Sur l'insistance de MM. Bourgeault et Prendergast, la discussion reprit d'intensité, mais le conseil, finalement, par cinq voix contre quatre, maintint sa première décision, jugeant suffisante la subvention de $500 qui avait été votée. L'échevin J.-B.-T. Hébert, président de la commission des finances, était absent.

MM. Partridge et Alliday, plombiers à Winnipeg, par l'entremise de leur avocat, Maître McArthur, protestent contre la suppression, par M. Jones, inspecteur des bâtiments de la ville, de leur droit d'exercer leur profession à Saint-Boniface, et menacent le conseil de lui intenter une action en justice, si toute liberté ne leur est pas très promptement rendue. M. Jones, appelé pour s'expliquer et fournir ses raisons, s'exprime en termes précis et sa mesure, prise contre les plombiers précités, est ratifiée par le conseil.

Maître McArthur apparaît ensuite, au nom de la Carnefac Stock Food Company, pour rétablir, au profit de cette manufacture, une exemption de taxes abolie depuis un an.

Quand vient le moment de remplir le questionnaire préparé pour les écoles et sollicité par le Ministère de l'Instruction publique, l'échevin Wilson demande, comme renseignement supplémentaire, le nombre des élèves et leur temps de présence, chaque année, dans chacune des quatre écoles de la ville, depuis 1918 jusqu'à 1923 inclusivement.

Puis il est décidé que le chef de nos deux postes d'incendie, M. William Thompson, partira pour Vancouver, afin d'assister au prochain congrès de tous les officiers réunis des corps de pompiers du Dominion.

Le conseil décide aussi que la ville de Saint-Boniface participera à la moitié des frais occasionnés par les recherches faites le long de la Rivière Rouge, pour retrouver les corps des jeunes Tresaven et Duffault, qui se sont noyés, au mois de mai dernier, dans le tragique accident dont on se rappelle.

Ensuite, les avocats de la ville, T. Trafford Taylor et Conde, présentent au conseil un projet d'arrangement entre la cité et la Farmers' Packing Company, concernant sa réclamation en dommages-intérêts, résultant de la dernière inondation, au lieu dit des "stock-yards"; mais nos édiles, désirant statuer en droit et en toute justice, tout en approuvant, en principe, la solution préparée, demandent, pour ne pas créer un précédent fâcheux, l'intervention d'un tiers expert afin de déterminer, solidement, la cause du préjudice invoqué.

MM. Bernier, Bernier et Fripp, dans une lettre écrite au conseil, font remarquer à nos échevins que 125 acquéreurs, dans la dernière vente de lots pour taxes, sont encore dans l'attente de la posession de leurs titres de propriété. Ils offrent à la municipalité, si le tableau des affaires de la ville est, pour le moment, trop chargé, de remplir eux-mêmes ces formalités, au même taux accordés aux avocats de la cité. Cette suggestion a été renvoyée devant la commission des finances.

Une petite indiscrétion que nous avons commise dans le domaine des finances, nous avait fait connaître, la semaine dernière, un excédent brut de recettes de $10,000 que nous nous sommes empressés de servir, à titre de bonne nouvelle, aux contribuables, dans notre précédent numéro; mais si nous avions attendu le rapport officiel que les auditeurs, MM. J.-D. Reid et William Gray, ont déposé devant le conseil, à l'assemblée qui nous intéresse aujourd'hui, nous aurions pu, avec nos confrères, apporter aux contribuables l'heureuse surprise d'une majoration appréciable donnant, avec celle que nous avons précédemment citée, un total d'excédent brut de $30,044.84.

AMENDEMENT AU REGLEMENT D'ADMINISTRATION

Le conseil municipal de Saint-Boniface a fait remettre à M. Joseph Bernier, M.P.P., par les avocats de la ville, Taylor et Conde, une copie d'un amendement qu'il désirait voir apporter au règlement d'administration de la cité, pour déterminer la validité des appels, en justice, des contribuables contre la répartition des impôts. Cette modification à apporter à la loi municipale, dans la gérance des affaires publiques de la ville, a dû être présentée à la législature, la semaine dernière, à l'ouverture de la session. Il serait dans l'intention de nos édiles de voir juger, désormais, ces différends entre contribuables et répartiteurs, exclusivement par la cour du Banc du roi.

COMITE DE SECOURS

Le comité de secours aux familles pauvres de Saint-Boniface, qui a dépensé, l'année dernière, $3,000, à titre de soutien, en espèces et en nature, a reçu du gouvernement le remboursement de cette somme, mais le conseil a décidé de ne plus maintenir, désormais, cette caisse d'assistance.

BENEDICTION D'ORGUES ET PELERINAGE

Sa Grandeur Mgr Béliveau, accompagné de M. l'abbé J.-S. Caron, du palais de l'archevêché, a quitté Saint-Boniface, mercredi dernier, pour Ste-Anne des Chênes, où Sa Grandeur, assistée de son clergé, a procédé à l'inauguration et à la bénédiction des nouvelles orgues installées dans l'église de cette paroisse par Casavant Frères, de Saint-Hyacinthe, P. Q. M. Georges Dorval, maître organiste à la cathédrale de Saint-Boniface, accompagnait aussi Mgr Béliveau et contribua, dans sa partie, avec le talent qui le caractérise, à l'inauguration religieuse de ce magnifique appareil d'harmonie.

Le pèlerinage annuel de Sainte-Anne des Chênes a eu lieu aujourd'hui. Les pèlerins de Winnipeg sont partis ce matin de la gare Union, à 8 h. 15, et ceux de Saint-Boniface ont quitté notre localité à 8 h. 30. Une grand'messe officiée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a été chantée à 10 heures, et la bénédiction du Saint Sacrement, accompagnée de cantiques, a été donnée à 2 heures. Le retour s'est effectué de Sainte-Anne à 4 heures. Dans notre prochain numéro nous donnerons des détails plus circonstanciés sur cette pieuse visite à la mère de la Sainte Vierge.

A L'ACADEMIE SAINT-JOSEPH

Voici le résultat des examens du huitième grade à l'Académie Saint-Joseph:

Avec grande distinction (80%): Annette Painchaud, Andrée Prud'homme, Berthe Mouyoet, Clémentine Couture, Germaine Bochard, Yvonne Larose, M.-Anna Pelletier, Violet Law, Irène Gogain.

Avec distinction (70%): Jeanne Poulin, Lucienne Dussault, Thérèse Brunet, Juliette Gagnon, M.-Berthe Prendergast, Helen Weba, Donalda Pelletier.

Avec satisfaction (50%) Agnès Van Belleghem, Délia Rougeau, Emélie St-Mars, Bertha Lafrance, Marcelle Blanchette, Elauria Sabourin, Blanche Carroll, Hélène Royal, Bertha Van Raes, Nellie Sweeny, Maria Bochard, Simone Morier, Aline Prendergast, Laura Brodeur, Anita Rodrigue, Hélène Larivière, M.-Ange Turenne, Louisa Leclair, Raymone Aumais, Hélène Mager, Simone St-Laurent, Gertrude Kelly, Jeanne Rocan, Constance Biron, Kate Sweeny, Aimée Benoit, Irène Paul, Hilda Bouwyer, Claudia Gagnon, Alma Lafrance, Kathleen Spry, Rose-Aimée Parenteau, Florence Dumontier, Cécilia Lonergan, Corinthian Suarez.

A L'HOSPICE TACHE

Les Soeurs de la Charité, en charge de l'Hospice Taché, ne négligent rien pour rendre la vie aussi agréable que possible aux vieillards de leur institution. C'est ainsi que vendredi dernier, à midi, un grand congé était déclaré. La fête débuta par un délicieux dîner au grand air. Les tables, gaiement décorées, avaient été placées sous les arbres, en face l'avenue Taché. Tous les vieillards capables de prendre part au banquet furent installés confortablement et dégustèrent le magnifique menu préparé pour la circonstance.

La journée se prêtait admirablement à une fête en plein air et les vieillards demeurèrent jusqu'au soir sur les pelouses, enchantés du programme de musique et de chant exécutés par le phonographe et les enfants de l'orphelinat voisin. Le souper fut également servi en plein air. Environ 80 vieillards prirent part au pique-nique et ceux qui ne purent pas venir reçurent les mêmes attentions à l'intérieur de l'Hospice.

RETRAITE FERMEE POUR JEUNES FILLES

Du 11 au 15 août il y aura à la Maison Provinciale des Soeurs Grises, à Saint-Boniface, une retraite fermée pour jeunes filles. Elle sera dirigée par le R. P. Onésime Lacouture, S.J. Les jeunes filles qui désirent y prendre part sont priées d'envoyer leur nom à la Rév. Soeur Supérieure. Prix de la pension: $5.00.

DEPART

Jeudi soir, Mme Isaïe Lavoie, 193, rue Provencher, donnait un thé en l'honneur de Mme Dr A. d'Eschambeault et de Mlle C. d'Eschambeault, à l'occasion de leur prochain départ pour McCreary, où elles résideront à l'avenir. Les amies intimes de Mme et Mlle d'Eschambeault exprimèrent, dans une jolie adresse lue par Mme Guilbert, leur vif et profond regret de ce prochain départ de Saint-Boniface, et, comme témoignage de haute estime et de sincère affection, présentèrent à Mme et Mlle d'Eschambeault de jolis cadeaux, entr'autres une jolie lampe de salon.

Mme Juge Prud'homme coupait les glaces et Mme Dr Lambert servait le café, Mmes Lavoie et Lafrance, les rafraîchissements. On se répara tard dans la soirée, emportant de cette réunion intime un souvenir tout parfumé de franche amitié.

UNION NATIONALE METISSE

La bénédiction du monument élevé à Saint-Norbert par l'Union Nationale Métisse aura lieu le dimanche 12 août prochain, à 2 h. de l'après-midi, par Mgr G. Cloutier, P.A., V.G., curé de Saint-Norbert, en présence des officiers et des membres de cette société.

On sait que ce monument commémorera la défense faite en 1869, aux envoyés du Canada, d'entrer sur le Territoire de la Rivière Rouge avant que le transfert du pays fût approuvé par la Reine et afin d'empêcher que l'Ouest devint une simple colonie de l'Est.

Cette bénédiction sera suivie d'une reprise du pique-nique tenu à Fort Garry le 22 juillet, si malheureusement interrompu par l'orage.

Des discours de circonstance seront prononcés par diverses personnalités à la bénédiction de la Croix et au cours du pique-nique.

VOIR EN PAGE 4
Autres nouvelles de St-Bonface.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.